Rapport d'activité

2025



LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Edito...



Chère lectrice, cher lecteur,

À l'approche de la fin de la mandature, le temps du bilan nous invite à prendre du recul sur le chemin parcouru et à dessiner les perspectives d'avenir pour notre territoire.

Le premier Plan Climat Air Énergie Territorial, engagé en 2018, arrive aujourd'hui à son terme. Il a permis de structurer notre action en faveur de la transition écologique et d'enrichir notre expertise. Les enseignements tirés de sa mise en œuvre, ainsi que l'évolution de certains choix stratégiques, nous conduisent désormais à adapter notre trajectoire énergétique. Ainsi, nous orientons davantage notre développement vers le photovoltaïque, tout en explorant de nouvelles pistes, notamment dans le domaine de l'agrovoltaïsme.

Face aux effets du changement climatique, et en particulier à la question de la ressource en eau, notre territoire doit continuer à innover et à s'adapter. Cela implique d'intégrer pleinement ces enjeux dans l'ensemble de nos politiques publiques : économie circulaire, mobilités douces à travers le schéma cyclable intercommunal, politique de l'habitat, notamment dans la lutte contre l'habitat indigne.

Ces dernières années, des actions concrètes ont été engagées : optimisation de la flotte de véhicules, réduction des consommations d'eau et d'énergie sur le patrimoine communal et intercommunal, amélioration de la gestion des déchets et renforcement des actions de prévention. Le déploiement de composteurs individuels et collectifs, les interventions en milieu scolaire ou encore la mise à disposition de broyeurs témoignent de cette dynamique.

Dans cette même logique, notre engagement en faveur d'un tourisme durable a été reconnu par l'obtention du label Green Destinations, une distinction qui conforte notre stratégie et ouvre de nouvelles perspectives pour le territoire.

À l'horizon 2026-2032, le prochain Plan Climat devra franchir une nouvelle étape. Il devra être encore plus opérationnel, partagé et porté collectivement, en associant davantage les acteurs économiques, les communes, les associations et les habitants.

Forts de l'expérience acquise, nous poursuivons la construction d'une stratégie de transition écologique réaliste et adaptée aux spécificités de notre territoire. Une stratégie fondée sur la concertation, l'innovation et l'engagement de tous, pour continuer à faire de La Domitienne un territoire où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.



Alain Caralp,
Président

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Sommaire

- L'HISTOIRE EN BREF p5
- UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RICHE EN COMPÉTENCES p6
- L'INSTITUTION p7
- LES TRANSITIONS p8
- LA COMMUNICATION p10
- LES RESSOURCES p11
  - Les Ressources Humaines
  - La Prévention, la sécurité et l'hygiène au travail
  - La Commande publique
  - La vie des Assemblées et Affaires juridiques
  - Les Finances
  - Les Moyens Généraux et l'accueil
- LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL p19
  - Aménagement du territoire
  - Développement économique
  - L' Application du droit des sols
  - Le Système d'Information Géographique (SIG)
  - Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
  - Le port du Chichoulet
  - Les travaux
- LA QUALITÉ DE VIE p29
  - L'Habitat et le logement
  - La lecture publique
  - La Culture
  - L'Enfance et la Parentalité
  - L'action sociale et solidaire
- L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE p39
  - Le cycle de l'eau
  - Les déchets et la propreté
  - La gestion des sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral
- L'ANNUAIRE p46

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Histoire en bref...

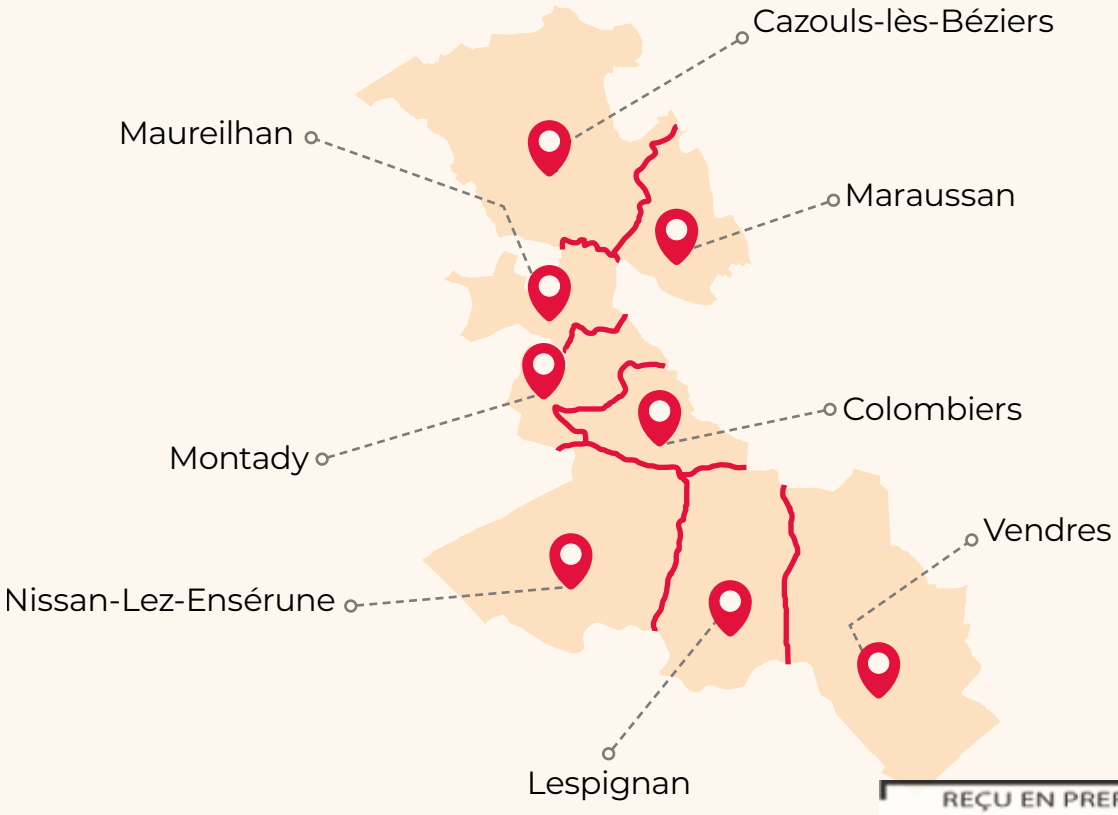
La Communauté de communes La Domitienne, créée en 1993, regroupe huit communes où se cultive un art de vivre.

La Domitienne tire son nom de la plus ancienne voie romaine "Via Domitia" qui la traverse.

Entre terre et mer, à l'extrême ouest du département de l'Hérault, ce territoire au carrefour des civilisations et du patrimoine abrite l'Oppidum d'Ensérune, site gaulois parmi les plus importants du bassin Méditerranéen, le Canal du Midi doté d'un ouvrage unique, le tunnel du Malpas et ses voies superposées, l'étang asséché de Montady-Colombiers, unique en Europe.

Un territoire que l'on dit béni des dieux.





REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Compétences

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Développement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Élaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)
- Eau
- Assainissement des eaux usées

Les compétences supplémentaires

- Lecture publique
- Préservation et gestion durable et équilibrée de la nappe astienne
- Propreté urbaine par actions de balayage mécanique
- Création, entretien et fonctionnement d'une fourrière animale
- Manifestations culturelles réalisées en maîtrise d'ouvrage ou en co-maîtrise d'ouvrage par l'établissement
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public afférentes

Les compétences facultatives

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Institution

Le Conseil de communauté de la mandature 2020/2026 est composé de 37 délégués communautaires.

Le Bureau communautaire est composé de 16 membres : 1 président, 7 Vice-présidents et 8 conseiller(e)s délégué(e)s.

Le président, élu par le Conseil communautaire, propose et met en œuvre la politique communautaire en exécutant les décisions prises par le Conseil.

Le Bureau communautaire examine les projets proposés par les commissions et les soumet à l'avis du Conseil de communauté. Il prépare les délibérations du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire est composé d'élu(e)s au suffrage universel, issu(e)s des conseils municipaux des communes membres.



LE PRÉSIDENT

Alain CARALP
Maire de Colombiers

LES VICE-PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU



1er Vice-Président :
Philippe VIDAL
Maire de Cazouls-lès-Béziers



2ème Vice-Président :
Alain CASTAN
Maire de Montady



3ème Vice-Président :
Pierre Cros
Maire de Nissan-Lez-Ensérune



4ème Vice-Président :
Christian Seguy
Maire de Maureilhan



5ème Vice-Président :
Jean-François Guibbert
Maire de Lespignan



6ème Vice-Président :
Thierry DAURAT
Conseiller municipal de Maraussan

LES CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉ(E)S



8ème membre du bureau :
Jean-Pierre PEREZ
Maire de Vendres



9ème membre du bureau :
Marlène PUCHE
Maire de Maraussan



10ème membre du bureau :
Maryse LACOMBE
Conseillère municipale à Colombiers



11ème membre du bureau :
Bruno DAMBLEMONT
Conseiller municipal à Cazouls-lès-Béziers



12ème membre du bureau :
Didier CAYLA
Conseiller municipal à Montady



13ème membre du bureau :
Bruno BERRAH
Conseiller municipal à Nissan-Lez-Ensérune



14ème membre du bureau :
Nathalie PIQUES
Conseillère municipale à Maureilhan



15ème membre du bureau :
Géraldine ESCANDE-COLIN
Conseillère municipale à Lespignan



16ème membre du bureau :
Catherine LIMORTE
Conseillère municipale à Vendres

11 bureaux communautaires

8 conseils communautaires

REÇU EN PRÉFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Les transitions

En 2025, poursuivant sa structuration, le service Transitions a élaboré et mis en place de nombreuses actions visant à améliorer la résilience du territoire face aux changements climatiques : feuille de route économie circulaire, conseil énergie aux communes, bornes de recharge pour véhicule électrique, Plan Vélo, cadastre solaire etc.

Inciter et accompagner les changements de comportement

Depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) de 2015, La Domitienne s'est vu confierla mission de coordonner la transition écologique sur le territoire. A ce titre elle travaille avec tous les publics pour favoriser les changements de comportements vers des pratiques plus durables.

• Avec les agents communautaires : Le Flash Energie

Une note intitulée « Flash Energie » a été transmise à l'ensemble des agents de La Domitienne. Illustrée, elle détaille les consommations d'électricité, d'eau et de carburant du patrimoine de La Domitienne et précise les actions d'optimisation mises en œuvre pour réduire les factures et l'empreinte environnementale des activités de l'établissement.

LABELLISATION
2 ÉTOILES TETE (TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE) ECi

PASSEPORT ÉCOLIERS
580 ÉLÈVES SENSIBILISÉS À L'ENVIRONNEMENT

ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 15% DE CONSOMMATION

EAU POTABLE
- 27 m³

VÉLO
87km D'ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS

• Avec les habitants : les éco-astuces

Pour inciter à une consommation plus responsable, La Domitienne a décidé de communiquer mensuellement sur les réseaux sociaux des astuces simples qui permettent de faire des économies et de préserver notre planète : partager des bonnes pratiques de sobriété, réduire les déchets, réutiliser, recycler, valoriser les acteurs locaux et leurs solutions durables, donner des outils pour passer à l'action.

• Avec les acteurs économiques : atelier économie circulaire dans le BTP

Au mois d'avril, 62 acteurs du BTP se sont réunis pour échanger sur les pistes d'actions à mettre en place sur le territoire afin d'accélérer la dynamique de transition du secteur BTP vers des pratiques plus circulaires et durables.



• Avec les écoles et les élèves : le Passeport écoliers

L'ensemble des activités pédagogiques, proposées par les différents services de La Domitienne, a été regroupé dans un catalogue unique, nommé « Passeport Ecoliers », qui a été envoyé à toutes les écoles primaires du territoire. Ainsi écoliers ont-ils pu bénéficier d'animations sur le thème de l'environnement (réduction des déchets, biodiversité, préservation de l'eau, agriculture & alimentation, énergie & climat), mais également sur les thèmes du patrimoine, du spectacle vivant, de la prévention routière ou encore de la médiation scolaire.



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Agir pour une transition écologique et solidaire

La Domitienne développe des projets structurants qui permettent d'atténuer, tant pour l'intercommunalité que pour les acteurs, l'impact des différentes activités sur l'environnement tout en faisant des économies financières, et parfois même de générer de la valeur.

Optimiser la flotte de véhicules : Mobilipro

La flotte est composée de 72 véhicules dont 10% sont électriques. Avec un kilométrage annuel de près de 570 000 km, principalement pour la collecte des déchets, le suivi du patrimoine roulant est un enjeu prioritaire tant d'un point de vue financier qu'environnemental.

Depuis 2023 et grâce à l'outil Mobilipro de l'ADEME, une analyse de la flotte a été mise en place et permet de suivre l'état du parc, l'activité en kilométrage, l'impact environnemental en émissions de CO^2 ainsi que le coût complet incluant les amortissements comptables, le carburant, l'entretien, les frais d'assurance, de sinistralité et de fiscalité.

Développer le réemploi et la réutilisation

Donner une seconde vie aux objets par la réparation et le reconditionnement permet de diminuer la fabrication, faire des économies et réduire les déchets : c'est un de axes forts de notre stratégie "économie circulaire".

- Les ateliers de réparation collaborative « Partage ta panne », animés dans les communes par la Partageothèque, sensibilisent les habitants à la réparation et à l'entraide.
- Le soutien à la création d'une filière locale de reconditionnement d'équipements numériques va permettre de distribuer gratuitement des téléphones, tablettes et ordinateurs à des publics en exclusion numérique et de développer l'économie sociale et solidaire.



Produire de l'énergie renouvelable en autoconsommation : DOMISOL

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, La Domitienne a retenu les sociétés BELECTRIC et EREA pour solariser 3 parcelles du parc d'activités Via Europa à Vendres. Ces parcelles, qui n'étaient pas valorisables autrement, vont accueillir des centrales photovoltaïques qui permettront de produire de l'électricité et de la proposer à un tarif maitrisé aux entreprises locales. De plus, et dans une logique de partage de la valeur, La Domitienne prévoit de rentrer au capital de la société de projet DOMISOL, ainsi elle prendra part au développement de ces centrales et percevra des dividendes en fonction de la production.

Perspectives 2026

- Révision du Plan Climat Air Energie Territorial
- Rénovation thermique des déchèteries
- Schéma cyclable
- Lancement d'une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (modèle économique dont l'objectif est l'optimisation des ressources.)
- Energies renouvelables : boucle locale d'autoconsommation collective sur le patrimoine de La Domitienne
- Distribution d'équipements numériques reconditionnés localement à des personnes en fracture numérique (en situation d'exclusion numérique ou d'illectronisme).

Chiffres clefs

1
feuille de route économie circulaire

7
objectifs stratégiques

25 actions

1
atelier partage ta panne

72 véhicules dont 7 électriques

1 054 131 €
coût total de possession de la flotte de véhicules

1 500 kWc
Puissance DOMISOL

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Communication

En 2025, le service communication a poursuivi son travail d'information et de valorisation des actions menées par la Communauté de communes. Il accompagne au quotidien les services et les élus afin de rendre visibles les projets portés sur le territoire et de mieux informer les habitants.

Un service support



De la conception des supports imprimés et numériques à l'animation des réseaux sociaux, en passant par les relations presse, la gestion du site internet ou encore la création de contenus multimédias, l'équipe accompagne l'ensemble des services dans leurs besoins de communication.



Communication visuelle et graphique

Le service réalise l'intégralité des visuels(affiches, flyers, dépliants, cartons d'invitation etc.) en interne ainsi que la maquette des magazines, rapports d'activité, livrets et autres.

Rédaction d'articles et magazine intercommunal

Le magazine trimestriel est rédigé par les deux agents du service avec l'aide d'une prestataire journaliste. Des articles presse sont régulièrement envoyés à Midi Libre et autres journaux de la presse quotidienne régionale et des dossier de presse sont réalisés en fonction des évènements.



Vidéos

En 2025, 2 vidéos ont été postées sur notre chaîne Youtube :

- ***Entreprendre en Domitienne - Les transitions***
- ***Ciné débat autour de l'alimentation`***

10 vidéos réels sur Instagram autour de thématiques différentes : projet alimentaire territorial, développement économique, culture, enfance...



CHIFFRES CLEFS

10
vidéos réalisées
format réseaux sociaux ou Youtube

34
articles presse
parus dans Midi Libre Béziers
7x *plus qu'en 2024*

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Pôle ressources

Les services du pôle ressources de l'établissement comprennent : les ressources humaines, la prévention, sécurité et hygiène au travail, les moyens généraux et accueil, la commande publique, la vie des assemblées et affaires juridiques et les finances. Ce pôle regroupe, fin 2025, 18 agents.



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Ressources Humaines

Le service est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux besoins internes de La Domitienne. Il a pour rôle notamment le recrutement, la paie et l'administration du personnel, la gestion des carrières, les relations avec les partenaires sociaux et le contrôle de gestion RH. Il veille également à l'amélioration des conditions de travail et des risques professionnels des agents.

Chiffres clefs

125
agents
au 31/12/25

3
agents ont reçu la médaille argent des communes, départements, régions (20 ans)

13
agents en situation de handicap

171,5
jours de formation pour les agents

14
saisonniers

20
stagiaires

Protection sociale complémentaire – Couverture du risque prévoyance des agents – Participation financière de l'employeur

La « garantie de prévoyance complémentaire » est une assurance individuelle volontaire, qui permet de compenser une partie plus ou moins importante de la perte de revenu, lors du passage d'un agent à demi-traitement en raison d'un congé pour maladie ordinaire, longue maladie, longue durée ou en cas de mise à la retraite pour invalidité. Selon l'option retenue par l'agent, la garantie prévoyance couvre les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude et/ou de décès.

Cette assurance revêt une importance primordiale pour les agents, c'est pourquoi La Domitienne est engagée dans ce dispositif de protection de ses agents, depuis 2012.

Elle a souscrit un nouveau contrat collectif suite à la consultation effectuée par le CDG 34, à compter du 1er janvier 2025. La participation employeur est de 15 € par mois.

Médecine préventive – Convention 2026-2028 avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34)



Conformément à l'article L. 812-3 du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent disposer d'un service de médecine préventive :

· soit en créant leur propre service ;

· soit en adhérant :

- aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés ;
- à un service commun à plusieurs employeurs publics ;
- au service créé par le centre de gestion ;

La Domitienne a souhaité renouveler son adhésion à la médecine préventive proposée par le CDG 34 pour 2026-2028, afin de mettre en œuvre des actions de prévention pour supprimer ou réduire les risques auxquels les agents peuvent être exposés dans le cadre de leurs activités. Elle doit notamment veiller à adapter le travail à l'homme et s'assurer que chaque agent est affecté à des missions compatibles à ses aptitudes physiques et psychologiques.

Les visites médicales périodiques obligatoires des agents étaient tous les 2 ans, elles passent à 5 ans au maximum pour l'agent sans risque indentifié. Un suivi plus renforcé, tous les 1 à 3 ans, est maintenu pour les agents exposés à des risques particuliers.

La Loi Handicap : lutte contre les discriminations

L'année 2025 marque les 20 ans de la Loi dite « Handicap » du 11 février 2005. Cette loi pose 2 principes majeurs : l'égalité des droits et des chances et l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap. L'employeur public ou privé, dès lors qu'il emploie au moins 20 agents, doit compter au moins 6 % de personnes en situation de handicap dans son effectif. La Communauté de communes est concernée par cette obligation puisqu'elle emploie 125 agents au 31 décembre 2025. En cas de non-respect de cette obligation, l'employeur doit verser une contribution financière au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). En 2025, La Domitienne va au-delà de cette obligation puisqu'elle emploie 13 agents en situation de handicap.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Prévention, sécurité et hygiène au travail

En 2025, le service prévention a placé le handicap, l'inclusion et la qualité de vie au travail au cœur de sa politique de prévention, à travers des actions concrètes d'accompagnement, de sensibilisation et d'amélioration des conditions de travail des agents. L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions dédiées au handicap et au maintien dans l'emploi.

Focus sur le réveil musculaire

Initié fin 2023, pour une mise en œuvre en 2024, il a été proposé de mettre en place une nouvelle mesure de prévention pour les agents du service collecte : le réveil musculaire avant le début de chaque journée de travail.

Cette initiative vise à promouvoir la santé et le bien-être des agents. Le réveil musculaire est une pratique courante dans de nombreux secteurs professionnels où les agents sont soumis à des mouvements répétitifs et/ou à des efforts physiques intenses.

Le réveil musculaire, un enjeu de sécurité

Sur les 10 dernières années, le service collecte dénombre la majorité des accidents de l'établissement, la plupart sont des lésions musculaires, 1/3 des accidents surviennent dans les 2 heures après la prise de poste.

Le réveil musculaire, un enjeu de santé

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont la première cause (96.2 % - source CNRACL) de maladie professionnelle dans la fonction publique territoriale.

La prévention des risques liés aux TMS passe d'abord par une analyse des situations de travail et l'identification des facteurs de risques. Deux objectifs :

- permettre aux agents qui sont en poste depuis plusieurs années, de travailler dans les meilleures conditions, afin de les maintenir dans l'emploi et qu'ils puissent partir à la retraite dans de bonnes conditions de santé.
- pour les nouveaux agents, de ne pas générer d'accident, de ne pas développer des problèmes de santé et d'éviter des restrictions médicales pour des raisons de santé.

Bénéfice pour les agents :

- lutter, prévenir, limiter les risques d'atteinte physique (TMS),
- avoir un réveil physique et mental (activation articulaire, musculaire et neuromusculaire),
- prévenir l'usure professionnelle,
- renforcer la cohésion des équipes.

Pour l'établissement :

- développer et maintenir le bien-être de l'agent,
- baisse des accidents du travail et des arrêts maladie et par conséquent un impact financier.

Focus sur le réveil musculaire

Handicap et accompagnement des agents

Deux études de poste ont été réalisées afin d'identifier les besoins d'adaptation et de proposer des aménagements adaptés aux situations individuelles des agents.

Dans cette dynamique, un guide dédié à l'installation au poste de travail informatique a été déployé au sein des services. Cet outil permet de sensibiliser les agents à l'ergonomie de leur environnement de travail et de formuler des préconisations visant à prévenir les troubles musculo-squelettiques et améliorer le confort au quotidien.

Sensibilisation et inclusion

Un livret d'information relatif à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) a également été élaboré, afin d'accompagner les agents dans leurs démarches et de mieux faire connaître les dispositifs existants.

Le conseiller de prévention a participé au colloque « L'année du handicap », organisé par le Centre de Gestion de l'Hérault, ainsi qu'à l'exposition photos « *Au-delà des apparences* », contribuant ainsi à promouvoir une culture inclusive et à changer le regard porté sur le handicap dans le monde professionnel. Deux agents de La Domitienne ont été photographiés.

Chiffres clefs

1
conseiller de prévention

94%
d'agents formés
aux gestes de 1er secours

5
animateurs réveil musculaire

262
séances de réveil musculaire pour les agents du service collecte

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_183

Commande publique

Chiffres clefs

3 412 596,50 € HT
volume
financier global
des **marchés publics**

20 procédures
gérées par le service
Commande publique

607 heures
d'insertion réalisées
en 2025

La Domitienne a poursuivi et réaffirmé ses actions initiées depuis des années pour faire de la commande publique un outil au service du territoire, aussi bien pour soutenir le tissu économique local et favoriser l'insertion des publics en difficulté et leur accès à l'emploi, que pour prendre en compte l'aspect environnemental dans les achats publics.

Ateliers/conferences/animations

- 8 avril 2025 à Nissan-Lez-Ensérune : journée achats et économie circulaire dans le BTP co-organisée par La Domitienne dans le but de sensibiliser les professionnels du bâtiment du territoire au réemploi, à l'utilisation de matériaux bio-sourcés.
- 13 octobre 2025 : Le réseau APOH* (Acheteurs Publics Ouest Hérault), dont La Domitienne fait partie, était partenaire d'une conférence « Osez les marchés publics » ouverte aux entreprises du territoire, afin de les accompagner dans la compréhension et l'accès aux marchés publics.
- 21 octobre 2025 : rencontre entre les donneurs d'ordres (dont La Domitienne) et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) de l'Hérault au Stade Raoul Barrière, organisée entre autres par « clause sociale 34 ». Les objectifs de cette rencontre étaient de créer un espace d'échange entre acheteurs et SIAE, d'encourager les partenariats et achats inclusifs et de valoriser les savoir-faire des structures d'insertion.



**** Le Réseau APOH* a été créé en octobre 2014. La Domitienne en est membre depuis 2022. Ses objectifs :**
- partager de bonnes pratiques et informations en matière d'achats publics ;
- simplifier et harmoniser les pratiques des donneurs d'ordres ;
- oeuvrer pour améliorer les relations entre donneurs d'ordres et PME/PMI ;
- faciliter l'échange d'expérience entre acheteurs ;
- sensibiliser les TPE/PME locales aux appels d'offres (ateliers pratiques, conférences de sensibilisation à la dématérialisation, etc).

La commande publique, un outil d'insertion des personnes en situation de handicap

En 2025, La Domitienne a poursuivi sa volonté de contribuer à l'emploi de personnes vulnérables ou en situation de handicap.
Ainsi, des marchés réservés ont été lancés en 2025 :

- Entretien des espaces verts des zones d'activités intercommunales ;

Marché réservé soit :

- à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) mentionnées à l'article L.5132-4 du Code du travail et à des structures équivalentes lorsqu'elles emploient un minimum de 50 % de travailleurs défavorisés conformément aux articles L.2113-13 et R.2113-7 du Code de la commande publique.
- aux entreprises adaptées (EA) ainsi qu'aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou établissements équivalents, lorsqu'ils emploient un minimum de 50 % de travailleurs handicapés conformément aux articles L.2113-12 et R.2113-7 du Code de la commande publique.

Entretien et nettoyage des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle.
Le contrat est réservé aux entreprises adaptées (EA) ainsi qu'aux établissements et service d'aide par le travail (ESAT) ou établissements équivalents, lorsqu'ils emploient un minimum de 50 % de travailleurs handicapés

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Vie des Assemblées et Affaires juridiques

Les services Vie des Assemblées et Affaires Juridiques concourent à la prévention du risque juridique au sein de l'établissement. Le premier, en veillant à ce que les règles qui régissent le fonctionnement des instances et le formalisme des actes communautaires soient respectées. Le second, par la mise en œuvre de ses trois missions principales : le contrôle juridique des actes intercommunaux, le conseil aux services et aux élus et la gestion des contentieux.

« Contribution au renouvellement des délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif »

En juin 2025, La Domitienne a lancé une consultation pour le renouvellement des délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif, sous la forme d'une concession multiservices à l'échelle intercommunale. Ce contrat présente un intérêt majeur pour le territoire, de par son envergure (il prend la suite de 14 contrats qui avaient été passés initialement par les communes) et de par sa valeur (plus de 53 millions d'euros HT). Le service Affaires Juridiques a été mobilisé pour, entre autres, assister les services communautaires concernés dans l'élaboration du cahier des charges et lors des négociations avec les candidats.

Le protocole d'accord transactionnel : un outil privilégié par La Domitienne afin d'éviter les contentieux

Le protocole d'accord transactionnel permet de déjudiciariser une procédure en mettant fin amiablement au litige opposant des parties, lesquelles acceptent de faire des concessions mutuelles pour éviter une procédure contentieuse. A deux reprises, en 2025, La Domitienne a utilisé ce procédé pour mettre un terme aux désaccords l'opposant à des entreprises dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Dans le 1er cas, le recours à cette procédure amiable a permis à La Domitienne d'obtenir 350 000 euros pour la remise en état de la filère "boue" d'une station d'épuration.

Dans le 2e cas, cela a permis à la Communauté de communes d'obtenir le paiement de pénalités contractuelles et l'engagement de travaux de renouvellement et de remise en état des réseaux.

La Domitienne et la loi Handicap, 20 ans après

La loi Handicap de 2005, laquelle a renoncé à une approche strictement médicale du handicap, en vue de faciliter le maintien en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap. Le 4 février, le Conseil communautaire a décidé de conclure une convention de Pacte territorial France Rénov' Hérault Rénov' 2025-2027 avec l'Etat, le Département de l'Hérault, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Caisse d'Allocation Familiale de l'Hérault et l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, dont l'une des actions vise à promouvoir l'adaptation du logement aux personnes en situation de handicap.

Le 1er juillet 2025, La Domitienne a doté son territoire d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2025-2030, qui consiste, notamment, à renforcer les dispositifs favorisant le maintien à domicile de ces personnes.

Le 30 septembre 2025, le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de l'aménagement de la ZAC « Via Europa » à Vendres, et a ainsi permis de réimplanter l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Les Ateliers Via Europa », employant environ 100 travailleurs handicapés, qui était impacté par le projet de voie ferrée à grande vitesse Montpellier Perpignan.

Le 16 décembre 2025, La Domitienne a reconduit son partenariat avec le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées physiques en Occitanie Languedoc Roussillon (GIHP Occitanie-LR), qui fournit une aide et un accompagnement personnalisé aux personnes handicapées, notamment en matière de transport.

Chiffres clefs

8
Conseils communautaires

169
délibérations du Conseil communautaire

95
décisions du Président de La Domitienne

18
arrêtés du Président de La Domitienne

1
décision du Bureau

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_185

Chiffres clefs

379 482,33 €
de **subventions** versées

698 468,91 €
de **subventions** reçues

1 004
titres de recettes

4 749
mandats administratifs

165 163,81 € TTC
de **dépenses** en faveur des **entreprises** / **associations d'insertion** et **ateliers protégés**

Finances

La Domitienne gère 1 budget Principal et 7 budgets annexes :
- Gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Collecte et traitement des eaux usées,
- Captage, traitement et distribution d'eau potable,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- Port départemental de Vendres en Domitienne Le Chichoulet,
- ZAE Via Europa,
- ZAE Saint Aubin.

Les budgets

Le 10 mars 2026, les comptes de gestion et comptes administratifs de 2025, ainsi que les budgets primitifs de 2026, ont été adoptés par le Conseil communautaire.
Le budget primitif 2026 est un document de prévisions construit à partir des résultats du compte administratif 2025. Ce dernier retrace l'activité financière de l'établissement en présentant la réalisation budgétaire effective.

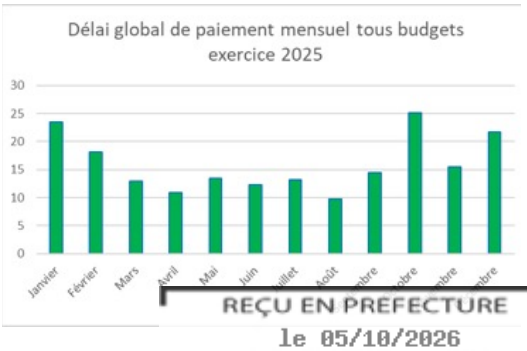
Exécution des budgets 2025

TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

LIBELLES	FONCTIONNEMENT/EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BP	11 902 117,09 €	13 458 957,29 €	1 273 668,52 €	3 402 408,76 €
GDMA	8 191 933,65 €	8 724 384,17 €	968 604,97 €	1 558 471,80 €
ASS	1 482 709,56 €	1 537 267,71 €	773 869,63 €	1 194 289,12 €
EAU	565 183,73 €	742 457,21 €	478 407,63 €	577 562,49 €
GEMAPI	309 294,87 €	428 977,20 €	- €	- €
VIA EUROPA	7 623 764,38 €	7 623 764,38 €	7 671 263,66 €	7 191 492,22 €
SAINT AUBIN	1 297 202,40 €	1 297 202,40 €	1 297 202,40 €	1 288 454,94 €
PORT	670 281,89 €	679 954,97 €	55 419,17 €	80 051,08 €
TOTAL	**32 042 487,57 €**	**34 492 965,33 €**	**12 518 435,98 €**	**15 292 730,41 €**

Délais de paiement

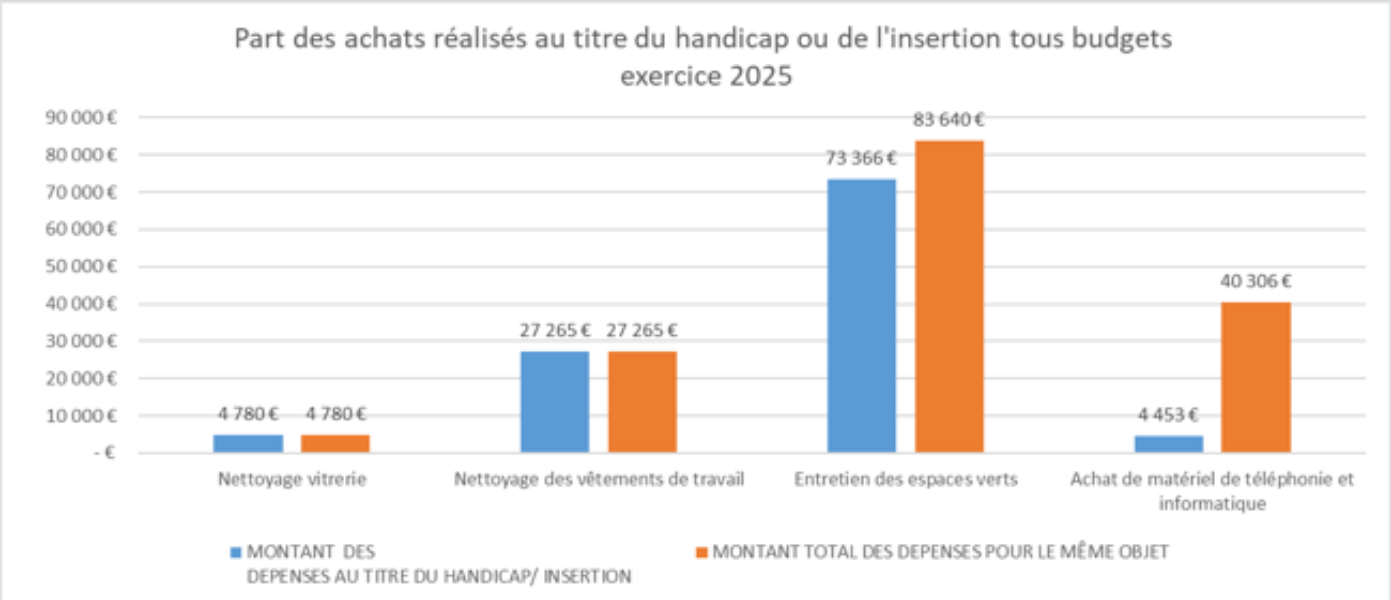
Fixés par l'article R2192-10 du Code de la commande publique, les délais de paiement des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sont établis à 30 jours, à compter de la date de réception de la demande de paiement du créancier, soit 20 jours pour les collectivités territoriales et les établissements publics et 10 jours pour le comptable public.
Conscient de l'importance d'assurer le respect de ces dispositions pour ses créanciers, l'établissement s'est mobilisé pour réduire au strict minimum les délais de règlement des factures, compte tenu de l'organisation interne et des processus de vérification du « service fait ».
Depuis 2024, la DGFiP est chargée de publier une liste des délais de paiement des collectivités et établissements publics locaux. quelle que soit leur taille, sur le site data.gouv.fr. Le graphique ci-dessous, détaille les délais mensuels de paiement des factures de l'ensemble des budgets de la Communauté de communes La Domitienne, pour l'exercice 2025.
Le délai de paiement moyen tous budgets confondus est de 15,88 jours en 2025.



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

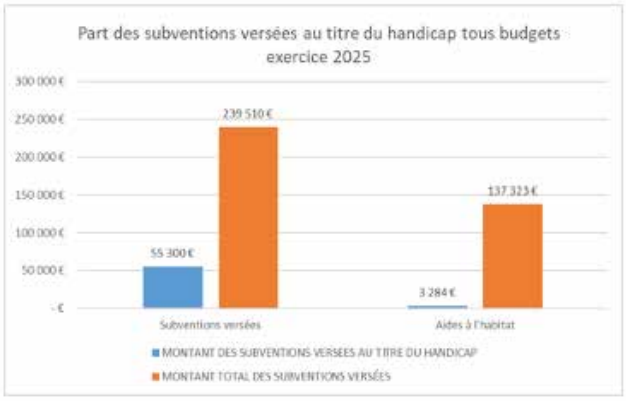
Le handicap sous le prisme des finances

Par son activité, le service Finances permet la traduction financière de l'ensemble des actions menées dans le cadre des politiques publiques de la Communauté de communes La Domitienne en direction des personnes en situation de handicap. Ces politiques se traduisent notamment par le paiement aux Entreprises Adaptées ou aux Établissements et Services d'Aide par le Travail des prestations fournies à l'établissement.

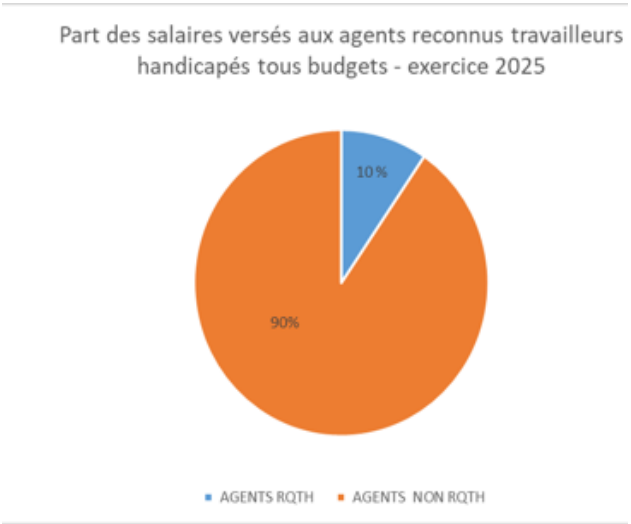


Le paiement de subventions :

- au Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques ;
- au bénéfice des personnes aménageant leur logement en fonction de leur handicap ou de la perte d'autonomie.



L'emploi de 13 agents en situation de handicap sur 125 agents employés par l'établissement.



L'acquisition de mobilier et matériel adapté pour les agents en situation de handicap

De plus, la Communauté de communes peut percevoir des subventions, d'une part lorsqu'elle adapte un poste pour un agent en situation de handicap et d'autre part pour la mise en accessibilité de certains sites internet, comme celui des médiathèques.
Annuellement, un suivi des dépenses liées au handicap est par ailleurs présenté dans le rapport d'activité de l'établissement, afin d'illustrer son implication et sa solidarité à l'égard des personnes porteuses de handicap.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_187

Chiffres clefs

2 209
personnes accueillies
à l'Hôtel de communauté

8 680
appels entrants

4 442
courriers entrants

1 233
courriers sortants

Moyens généraux et accueil

Le service des moyens généraux assure la gestion opérationnelle et logistique des ressources matérielles de l'établissement. Il garantit un environnement de travail adapté, sécurisé et fonctionnel au service des agents et des usagers.

La fourrière animale poursuit sa mission

Afin de répondre à l'obligation de prendre en charge les animaux errants, le service de la fourrière animale est assuré par La Domitienne depuis 2009.

Après plus de 16 ans d'exploitation et à l'issue d'une mise en concurrence, un nouveau contrat a été attribué en juillet 2025. Depuis le 1er octobre 2025, la société 2H FOURRIERE assure ainsi la gestion de la fourrière, pour une durée de 6 ans.

En 2025, 65 chiens ont été accueillis. La grande majorité d'entre eux (58) ont pu être restitués à leurs propriétaires, tandis que 7 ont été confiés à un refuge ou une association.

Ces résultats témoignent du rôle essentiel de la fourrière dans l'identification rapide des animaux et la restitution à leurs propriétaires.

Cap sur une flotte automobile plus verte

Dans le cadre de sa politique en faveur du climat et de la transition écologique, La Domitienne poursuit le renouvellement progressif de son parc de véhicules légers.

En 2025, deux vélos et deux nouveaux véhicules électriques ont intégré la flotte, renforçant ainsi cette dynamique vertueuse.

Cette évolution permet désormais d'atteindre une proportion significative, avec un tiers des véhicules légers fonctionnant à l'électricité. Par



cette démarche, l'établissement affirme sa volonté de réduire son empreinte environnementale et de promouvoir des solutions de mobilité plus durables.

Le handicap : l'engagement de La Domitienne en faveur de l'inclusion et de l'amélioration des conditions de travail des agents

L'établissement continue à renforcer son engagement en faveur de l'inclusion en développant des collaborations avec des ateliers protégés. Plusieurs prestations leur sont confiées : l'entretien des surfaces vitrées des bâtiments, l'acquisition de matériel informatique reconditionné ainsi que des services de traiteur lors des manifestations. Ces partenariats contribuent à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, tout en s'inscrivant dans une démarche responsable et solidaire.

Parallèlement, en lien étroit avec le service Prévention, une démarche est menée pour optimiser les conditions de travail des agents. Une première phase d'étude individuelle a été menée sur les postes de travail administratifs. Elle a permis d'adapter les postes par le biais d'équipements spécifiques pour répondre aux besoins identifiés des agents. Cette action vise à renforcer durablement l'ergonomie des postes et à améliorer la qualité de vie au travail des agents.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Pôle développement territorial

Le pôle développement territorial est composé de 6 services : le développement économique, l'aménagement du territoire (avec l'application du droit des sols et le nouveau service d'information géographique), les travaux, le Projet Alimentaire Territorial, le développement touristique et le port du Chichoulet. Fin 2025, ce pôle regroupe 14 agents.



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_189

Chiffres clefs

13
DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) instruites

5 avis
sur les documents d'urbanisme

2
arrêtés préfectoraux :
- Déclaration d'Utilité publique dite DUP valant cessibilité
- autorisation environnementale unique

Aménagement du territoire

Le service Aménagement poursuit sa structuration autour de quatre grands volets : la planification territoriale et l'urbanisme, l'instruction des dossiers d'urbanisme, la stratégie foncière et opérationnelle, notamment à travers les projets d'extension des ZAE et la requalification du Malpas, ainsi que l'observation territoriale, avec notamment la création du SIG et le lien avec le PLH.

Droit de Préemption Urbain (DPU) délégué

Depuis fin 2024, La Domitienne dispose du droit de préemption foncière délégué par les communes sur les zones d'activités économiques et ses projets d'extension. Les communes ayant validé la délégation sont Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Lespignan, Maraussan, Montady et Nissan-Lez-Ensérune.

Cet outil permet également une meilleure connaissance du marché foncier et immobilier.

2025 constitue la première année de mise en œuvre de ce dispositif. Les 13 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées concernent l'OZE Pierre-Paul Riquet à Montady et les ZAE Viargues et Cantegals à Colombiers.

Avis sur les projets de Plans Locaux d'Urbanisme et autres procédures d'urbanisme

La Domitienne est consultée pour avis dans le cadre des procédures réglementaires. Le service Aménagement est toutefois associé en amont des démarches, compte tenu de la diversité de ses compétences et de son rôle dans la mise en œuvre des documents de planification. Dans cette perspective, le travail transversal engagé en 2024 avec les différents services internes se poursuit afin de permettre l'élaboration d'avis globaux et partagés. Cette année, plusieurs avis et délibérations ont ainsi été produits : deux avis sur des projets de PLU, concernant Cazouls-lès-Béziers et Montady, une délibération relative au permis de construire de la centrale photovoltaïque du Roudigou à Maraussan, une délibération sur la modification n°1 du SRADDET Occitanie, ainsi qu'une délibération concernant la DUP OZE Riquet à Montady/ Colombiers.

Accompagnement du service Habitat sur le suivi du PLH

Deux démarches ont été initiées : la co-rédaction d'une convention d'accompagnement avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), notamment autour des actions d'animation et de sensibilisation, ainsi que la co-construction de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF).

Extension de Via Europa

Les procédures avancent : suite à l'enquête publique unique menée en 2025 sur le volet cessibilité, déclaration d'utilité publique et autorisation environnementale, le Préfet a validé ces demandes d'autorisation via deux arrêtés préfectoraux.
Parallèlement, les études relatives au dossier de réalisation de la ZAC ont été lancées avec les premières propositions techniques d'avant-projet.

Perspectives 2026

Stratégie territoriale

- Structuration de l'OHF avec accompagnement d'un stagiaire, sur le volet foncier et dynamique de construction notamment,
- Partenariat CAUE : signature de la convention.

Via Europa

- Négociations à l'amiable avec les propriétaires et obtention des compromis/ acte de vente
- Validation du dossier de réalisation de la ZAC
- Lancement des démarches relatives à l'archéologie préventive
- Poursuite des partenariats pour la compensation environnementale : avenant à la convention de partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels
- Lancement des marchés d'assistance écologique, de maitrise d'œuvre des espaces publics et choix d'un architecte coordonnateur, pour ensuite lancer les marchés travaux

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Développement économique

Aides aux entreprises

Opération Façades et devantures de locaux d'activités

L'objectif est d'accompagner gratuitement, avec un architecte, et une subvention maximale de 10 000€, les propriétaires et les artisans/commerçants, dans leur projet de restauration de qualité (en incluant une mise en accessibilité et des économies d'énergies) qui valorise les centres des villages et les dynamise. Depuis 2022, 15 369.82€ de subvention ont été versées à 6 entreprises pour 31 571,65€ HT de travaux.

Aide à l'immobilier

Il s'agit d'une aide financière plafonnée à 60 000€, pour des projets d'investissements immobiliers d'un montant minimum de 300 000€, des activités industrielles, artisanales, de commerce de gros, de transformation et/ou stockage et/ou conditionnement du secteur agroalimentaire et viticole, avec la création d'au moins 3 nouveaux emplois (CDI-ETP), sur le site aidé, sur 5 ans.



Devanture avant travaux.



Devanture après travaux.

Animation économique - Entreprendre en Domitienne

Le 6 novembre, près de 80 chef(fe)s d'entreprise ont participé à notre soirée consacrée à la « cybersécurité des entreprises », abordée de manière opérationnelle par le Groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault, l'IUT de Béziers, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) Hérault, Uniteck. Des mini-entretiens avec la société Absys Services Informatiques labellisée Expert Cyber, des visites du site de production d'Oppidum Conditionnement, nôtre hôte, un atelier d'œnologie ont succédé à la table ronde.

Foncier économique : ZAE Saint Aubin II commercialisable

Sur l'axe Béziers/Narbonne, limitrophe de la ZAE Viargues, 8 parcelles de 9600m² de surface de plancher, à destination d'activités industrielles, artisanales et de services sont en cours de commercialisation. Les lots 1 à 5 sont réservés.

Perspectives 2026

Animations économiques :

- Matinale Entreprendre en Domitienne : animation dédiée aux artisans du BTP en format petit-déjeuner.
- 5 novembre 2026, 5ème édition de la Soirée Entreprendre en Domitienne.

La communauté de communes a engagé depuis plusieurs années une transition pour un développement durable du territoire et accompagne tous les acteurs vers une économie plus circulaire. Dans cette logique, La Domitienne sera à l'initiative d'une démarche innovante de synergies d'économie circulaire déployée par les services Développement économique et Transitions. Cette démarche basée sur la recherche de synergies entre entreprises locales peut-être source d'opportunités d'affaires, de réduction de coûts, d'attractivité, de mutualisations et d'une plus grande accessibilité des ressources, tout en diminuant son impact environnemental.

Chiffres clefs

Développement économique

149 883,75 €
de contributions
à l'aéroport
Béziers Cap d'Agde

50 588,60 €
de contributions
au SCOT du Biterrois

140 000 €
de subvention
de fonctionnement
au RLIse Les Sablières

34 154,40 €
Contrat de prestation
InnovoSud

Réseau Initiative
Béziers Ouest Hérault

8
entreprises
accompagnées
et financées

4 000 €
de subvention de
fonctionnement
octroyée
par La Domitienne

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Chiffres clefs

416
dossiers instruits
dont
297
permis de construire
et
17
permis d'aménager

37
demandes d'Etablissements Recevant du Public présentées en

250
logements autorisés en 2025 dont
50
logements locatifs sociaux

107 000 €
coût de fonctionnement du service ADS pris en charge intégralement par La Domitienne

Application du droit des sols

Le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme de La Domitienne offre ses services aux communes depuis 2015 et fête ainsi son dixième anniversaire cette année.

Dossiers instruits par le service mutualisé ADS de La Domitienne en 2025

	Permis de construire	Permis d'aménager	Déclaration préalable	Permis de démolir	Autorisation de Travaux	Certificat d'Urbanisme opérationnel	TOTAL
CAZOULS	45	5	4	2	1	3	**60**
COLOMBIERS	14	4	5	1	12	2	**38**
LESPIGNAN	44	2	2	0	2	0	**50**
MARAUSSAN	13	0	4	0	4	6	**27**
MAUREILHAN	16	1	3	0	1	1	**22**
MONTADY	35	1	3	1	2	1	**43**
NISSAN	72	4	4	0	1	12	**93**
VENDRES	58	0	16	0	8	1	**83**
	297	**17**	**41**	**4**	**31**	**26**	**416**

En 2025, parmi les permis d'aménager (PA) instruis portant sur des nouveaux projets :

- Deux projets de zones d'activités par des aménageurs privés :

  - Le PA favorable pour l'extension de Viargues à Colombiers (15 ha), qui a fait également l'objet d'une enquête publique au regard du dossier d'autorisation environnementale,

  - Le PA défavorable pour la création d'un lotissement artisanal privé à Nissan-Lez-Ensérune (non-respect de l'enveloppe foncière communale allouée via le Schéma de Cohérence Territorial de La Domitienne),

- 4 PA pour des projets communaux : la création d'une aire de camping-cars et l'aménagement de la rue du Lavoir (Colombiers), la démolition de bâtis et l'aménagement d'un espace public en centre village (Nissan-Lez-Ensérune), l'extension d'un parking existant (Cazouls-lès-Béziers)

- 5 PA pour la création de lotissements : 3 ont reçu un avis favorable (Cazouls-lès-Béziers et Lespignan), les autres ont été rejetés (avis défavorable des Architectes des Bâtiments de France et non réponse à demande de pièces).

Concernant les permis de construire (hors maisons individuelles), des typologies émergent plus fréquemment cette année :

- Hangars agricoles avec toitures photovoltaïques,
- Divisions de terrain avec création d'1 ou 2 lots, transformations grange/ garage en habitation,
- Des projets de bâtiments commerciaux en entrée de village (Maureilhan, Montady),
- Des projets d'équipements « padel » : enjeu de la proximité des habitations.



Une utilisation croissante de la plateforme de dématérialisation du dépôt des dossiers d'autorisation.

2025 est la 4e année de fonctionnement du portail usagers numérique dit Guichet unique. En 2025, 72% soit près de 3/4 des autorisations d'urbanisme ont été déposées par voie dématérialisée (contre 22% en 2022, l'année de démarrage du dispositif).

Perspectives 2026

- Recrutement d'un instructeur en remplacement d'un départ en retraite.
- Amélioration de l'interface géographique de l'outil d'instruction, en lien avec la création du service SIG.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Stratégie territoriale

Le service aménagement a participé aux instances de concertation des projets stratégiques d'aménagement supra-communaux :

- Lancement de la Stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte et de la recomposition spatiale sur le littoral ouest Héraultais.
- Ateliers de concertation de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan.
- Lancement par la Préfecture du schéma départemental « Eviter Réduire Compenser » : 1ers ateliers et entretiens avec le groupement d'étude.

Système d'Information Géographique (SIG)

Suite à l'état des lieux des données réalisé en 2024 avec l'accompagnement d'un étudiant-stagiaire de la formation BUT science des données, la nécessité de l'expertise d'un sigiste a été confirmée. Un nouvel agent a ainsi démarré ses fonctions en septembre 2025.

La mise en place et les étapes 2025 du déploiement du SIG

Septembre :

- Prise de connaissance des attentes et proposition d'une méthodologie et d'un planning pour la mise en place du SIG communautaire.
- Rencontres des services de La Domitienne afin de recenser leurs données.
- Organisation, mise en forme et digitalisation des données produites par les services Réseaux, Travaux et ADS de La Domitienne.
- Contact avec d'autres communautés de communes et avec les éditeurs de logiciels WebMapping SIG.



Octobre :

Choix et mise en place du logiciel

Novembre / décembre :

Mise en place, déploiement des premières cartes et retours par les services testeurs

Les premières interfaces cartographiques « métier » développées concernent :

- Le volet Réseaux : intégration des données du service Eau et Assainissement sur l'ensemble du territoire et du service Travaux pour la gestion des ZAE.
- Le volet Instruction des autorisations du droit des sols avec l'intégration des données à jour des PLU et des contraintes d'urbanisme.
- L'intégration des données du Plan Vélo.
- Les premières données du service Habitat (logements vacants, copropriétés, bailleurs, périmètre Action Façades...)
- La base de données « entreprises » dans les ZAE.

Chiffres clefs

1
chef de projet SIG recruté

1
logiciel de WebMapping SIG mis en place

7
interfaces cartographique « métiers » produites

Perspectives 2026

- Lancement officiel de l'outil de webSIG auprès de l'ensemble des agents de La Domitienne
- Poursuite du déploiement des cartes pour les autres services de La Domitienne (ex : carte des Producteurs...)

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_183

Chiffres clefs

160
participants à la **2e soirée ciné-débat (Festival AlimenTERRE)**

2
journées de MasterClass (3 chefs impliqués dont Patrick Olry de l'Ambassade, 13 travailleurs accompagnés volontaires + 2 accompagnants de l'ESAT, 11 producteurs partenaires)

3 000
exemplaires du **2e Carnet des producteurs et artisans de l'alimentation**

Consultez la dernière version

1
Copil

1
Apéro producteur

2
rencontres de l'Alimentation pour co-construire la stratégie

Projet alimentaire territorial (PAT)

Les Projets Alimentaires Territoriaux sont issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014. Ils ont pour objectif de travailler sur la relocalisation de l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Projet Alimentaire Territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





La force du collectif

L'intérêt et la force d'un PAT résident dans son élaboration collective, à l'initiative d'acteurs du territoire concerné (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.). Il rassemble donc des acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent notamment à travers les rencontres de l'Alimentation. Lors de ces temps de co-création, ils établissent une feuille de route (stratégie PAT II) pour mettre en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.



Les axes de travail de la stratégie

1. Préserver et valoriser le foncier agricole disponible et faciliter son accès pour assurer le maintien et le développement d'une agriculture plus diversifiée.

2. Structurer des filières alimentaires de proximité garantissant une juste rémunération et répondant aux enjeux environnementaux.

3. Développer et valoriser les produits locaux dans les circuits de distributions, notamment en restauration collective.

4. Contribuer à changer les modes de consommation et à lutter contre la précarité alimentaire.

5. Assurer la participation de tous les acteurs du système alimentaire territorial, y compris les habitants, dans la formulation et la mise en pla

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18



Atelier de cuisine en médiathèque.



Apéro producteur chez les Vignerons du Pays d'Ensérune, caveau de Cazouls-lès-Béziers.



Rencontre inter-PAT.

Perspectives 2026

5 ans de plus pour accomplir de beaux projets...

Le Projet Alimentaire Territorial a franchi une nouvelle étape en octobre 2025 et obtient, de manière anticipée, la reconnaissance officielle de niveau 2 « PAT opérationnel » par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Cette distinction confirme le caractère systémique et durable de la démarche et valorise le travail mené depuis 2022 en faveur :

- d'une promotion et d'une valorisation des producteurs locaux auprès des consommateurs grâce au carnet des producteurs, évènements agritouristiques (Escales gourmandes et Chichouvins au Chichoulet) et partenariat entre l'association les Tables gourmandes du Languedoc et l'ESAT « les ateliers Via Europa » ;
- d'une plus grande éducation à l'environnement et à l'alimentation à travers les animations scolaires, les ateliers de cuisine dans les médiathèques, le festival AlimenTerre ;
- d'une connaissance des enjeux agricoles locaux à travers le temps fort annuel « Apéro producteurs » permettant de travailler sur des thématiques telles que les circuits de distributions, la commercialisation, les pratiques agroécologiques, le renouvellement des générations...

Le foncier agricole représente un enjeu important de notre PAT. Notre ambition est d'identifier les friches communales et privées afin de faciliter leurs remises en culture pour l'installation et/ou le développement de porteurs de projets autour de cultures nourricières (maraichage, arboriculture, céréales/protéagineux, nouvelles filières émergentes...).

Chiffres clefs

85
partenaires, acteurs et élus mobilisés pour la future stratégie

1
vidéo pour la websérie « Agriculture en Domitienne »

8
ateliers de cuisine réalisés dans les médiathèques
(16 recettes élaborées par une diététicienne-nutritionniste)

20
animations scolaires sur le thème de l'agriculture et l'alimentation

83 000 €
de financements publics obtenus

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_185

Le port du Chichoulet

Le port départemental du Chichoulet est un port mixte (de pêche et de plaisance). Sa gestion a été confiée à la Communauté de Communes La Domitienne le 6 juillet 2009 jusqu'au 31 décembre 2025 par le Département de l'Hérault. A l'issue de la nouvelle procédure de mise en concurrence, La Domitienne a été reconduite en tant que gestionnaire du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2040.

Chiffres clefs

Caractéristiques des plaisanciers disposant d'un contrat annuel :

63 ans
moyenne d'âge des **plaisanciers**

77%
résidents de l'Hérault

dont

41 %
résidents Domitienne

et

11 %
résidents à Vendres

102
inscrits sur liste d'attente

260
anneaux

Le bilan

	2025	2024
Escales	93	159
Nombres de nuitées	1890	2313
Montant des escales	21 584€ HT	22 549€ HT
Prestations	1 381€ HT	1912€ HT
Contrats annuels	437 842€ HT	415 976€ HT
Contrats 6 mois	35 217€ HT	30 907€ HT
Nombre de mise à l'eau	670	902
Montant des cales de mise à l'eau	5 379€ HT	6 932€ HT
TOTAL Plaisance	**511 298 € HT**	**478 896€ HT**

Les activités commerciales et associatives

Plusieurs conventions d'Autorisation d'Occupation Temporaire ont fait l'objet d'avenants, permettant ainsi de maintenir les occupations autorisées dans l'attente de la mise en place de la nouvelle DSP.

Activité de pêche et/ou conchyliculture : Earl La Moule Occitane, Gaec Orquidia, Occitanie Coquillage.

Activité de dégustation : les kiosques Joël et Valérie, la Moule Occitane et la Guinguette, Culture Marine. Les trois AOT des kiosques ont été prolongées par voie d'avenants jusqu'au 31 décembre 2025.

Activités d'entretien et de loisirs :

- « Espace Locations 34 » propose des activités de loisirs nautiques telles que la location de bateaux, jets skis. Son AOT est arrivée à échéance le 31 décembre 2024 et a été prolongée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2025.
- Le port à sec a pour activité le stationnement des bateaux à sec, le carénage des bateaux, leur entretien. Son AOT est arrivée à échéance 31 décembre 2024 et a été renouvelée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2025. Son AOT est arrivée à échéance 31 décembre 2024 et a été renouvelée par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2025

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) que La Domitienne a soutenu dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention de 2 000€ HT.

Héraude, une association des plaisanciers et usagers du port qui organise des manifestations (ex : sorties pêche). Elle bénéficie d'un espace mis à disposition par La Domitienne. Cette année une subvention de 600€ leur a été attribuée pour l'achat d'un réfrigérateur et de deux parasols.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Les actions en faveur de l'environnement et du milieu aquatique

- 15e labellisation Pavillon Bleu
- 12e certification AFNOR Port Propres
- 5e certification Afnor Ports Propres actifs en biodiversité
- 20 nouvelles nurseries artificielles (biohuts) sont installées sous les pontons pour le développement de la faune vagile, 4 mini biohuts pour les animations, un biohut de démonstration pour un total de 54 biohuts.
- Distribution aux plaisanciers d'un kit de nettoyage de produits éco labellisés
- Mise à disposition de cabas de tri, de sacs poubelles et cendriers « je navigue, je trie ».
- L'évènement marquant de la saison 2025 a été la venue d'animatrices de la société ECOCEAN au mois de juillet sur le port du Chichoulet. Sur 4 demi-journées, des ateliers de sensibilisations ont eu lieu auprès des enfants du centre de vacances Les Sablières.



Manifestations 2025

La Nuit Blanche du Pavillon Bleu, 5 Escales Gourmandes, Les Chichouvins, La Fête de la Mer, du Vin et des Coquillages.

Tourisme

Opération grand site

La Communauté de communes et son Office du Tourisme ont défini et mettent en œuvre une stratégie touristique du territoire, durable et responsable, soucieuse du respect des espaces naturels et patrimoniaux qui sont des richesses à protéger.
Ainsi La Domitienne affirme-t-elle sa volonté de prendre part à la valorisation du bien UNESCO canal du Midi via la requalification paysagère de ses abords sur le secteur du Malpas (siège de l'Office du tourisme et en lien direct avec le musée d'Ensérune, Monument National de France). Une étude de programmation s'inscrivant dans le contexte global du canal du Midi et de l'opération Grand Site de France a donc été lancée en concertation avec les partenaires, dont VNF (Voix Navigables de France) et les services de l'Etat. Fin 2025, un premier diagnostic complet ainsi que de premières orientations stratégiques vers une Maison de site au sein d'un paysage restauré ont été livrés et amandés. Les scénarios demandent encore à être affinés mais l'objectif est de pouvoir finaliser l'étude en 2026 pour lancement d'un concours d'architecte au cours du 1er trimestre 2027.

Rando

Une pratique en pleine évolution suite à un essor peu maitrisable post Covid.
Après plusieurs mois de travail de terrain, d'analyse et d'échange, le CDRP 34 (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre) a livré un rapport complet sur l'état des parcours existants, labélisés ou non, mis en parallèle au développement actuel des pratiques à l'échelle du département. Au-delà d'un simple diagnostic, cette étude des sentiers de randonnée sur le territoire de La Domitienne a conduit à une proposition stratégique claire concernant le réseau :

- suppression des tracés non pertinents,
- requalification des parcours existants (Oenorando Maraussan et coteauxd'Ensérunes, Vendres).



Green Destinations Bronze Award

Notre destination La Domitienne a été certifiée Green Destination au niveau Bronze en septembre 2025. Cette reconnaissance internationale valorise notre engagement en faveur d'un tourisme responsable et met en avant le travail collectif mené ces derniers mois avec l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver les milieux naturels, valoriser le patrimoine culturel et respecter les communautés locales. Une étape importante vers un tourisme plus durable et engagé !

30 117
lits touristiques

1 930 600
nuitées marchandes,
dont 39,6% d'étrangers

3 162 000
nuitées touristiques
(non marchands inclus)
dont 45% d'étrangers

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_187

Travaux

La Domitienne est gestionnaire des 10 parcs d'activités économiques du territoire.



Le fonctionnement de ces emprises s'est élevé à hauteur de **145 117 € TTC** de charges réparties dans les entretiens de voiries, mobiliers urbains et signalétiques routière pour **33 760 €**, l'entretien des réseaux pour **17 679 €**, l'entretien des espaces verts pour **78 587 €**, l'eau pour **2 882 €** et l'électricité pour **12 209 €**.

Le coût global de l'électricité a diminué de 35 % par rapport à 2024.

Il a été consommé 36 864 kWh soit 40 % de moins depuis l'équipement LED et l'extinction nocturne.

Le marché d'entretien des espaces verts, réservé aux Entreprises Adaptées, Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail ou Entreprises d'Insertion a été attribué pour 5 ans, d'une valeur annuelle de **73 586 € TTC**, toujours dans un engagement zéro phyto.

10 avis ont été émis sur les demandes d'autorisations d'urbanisme, permis de construire et permis d'aménager liées aux ZA.

98 récépissés de DT (Déclaration de projet de Travaux) et DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) ont été transmis aux déclarants de travaux, leur permettant de localiser les réseaux exploités par La Domitienne, de prévenir les accidents et d'adapter leurs projets.

La mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de requalification de La Mouline a été initiée (comprenant les études de conception et la réalisation). Les études des sols et géodétection des réseaux ont été faites pour **12 468 € TTC.**

Pour le bâtiment de la Maison de l'économie : les charges de maintenance, hors entretien ménager et fluides, sont de **6 840 € TTC**.

Le marché d'installation d'une centrale photovoltaïque en toitures a été attribué à l'entreprise K-Hélios pour **54 241 € TTC**.



L'installation d'unités murales et de cassettes de climatisation, les remplacements de la pompe à chaleur air / eau défaillante et de la centrale de traitement d'air hors service ont été attribués. Ces marchés ont été conclus pour **223 467 € TTC**.

Les missions de maîtrise d'œuvre, de coordination sécurité et protection de la santé, et du bureau de contrôle ont été attribuées pour un montant de **22 431 € TTC** portant l'opération à un total de **245 898 € TTC**.

Hors entretien ménager et vérifications périodiques obligatoires, les charges de fonctionnement du bâtiment sont d'environ **14 000 €** (pris en charge à hauteur de 49% par le RLIse qui occupe le batiment).

Chiffres clefs

145 117 € TTC
de fonctionnement :
entretien des voiries, mobiliers urbains, signalétiques routières et réseaux, des espaces verts, eau et électricité.

Le coût global de l'électricité (facture) a diminué de
35 %
par rapport à 2024.

10
Parcs d'Activités Économiques gérés par La Domitienne :

- Saint Julien à Cazouls-lès-Béziers
- Cantegals, Viargues et Peyre Plantée à Colombiers
- Zone logistique à Montady et Colombiers
- Saint Aubin 2 à Lespignan
- Roudigou à Maraussan
- La Mouline et Maillassole à Nissan-Lez-Enserune
- Via Europa à Vendres

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18



Pôle population et qualité de vie

Les services du pôle population et qualité de vie comprennent : l'habitat et le logement, la lecture publique, la culture, l'enfance et la parentalité et l'action sociale et solidaire. Fin 2025, ce pôle regroupe 13 agents.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_189





L'habitat et le logement

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Après un avis favorable du Préfet de l'Hérault et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) a été adopté par les élus de La Domitienne le **1er juillet 2025**. Avec ses **37 actions** et son budget de **2 millions d'euros**, le Programme Local de l'Habitat est le fil conducteur de la politique du territoire en matière d'habitat et de logement sur la période 2025-2030.

Le Pacte « Hérault Rénov »

Depuis le mois d'avril 2025, l'opérateur SOLIHA, missionné par le Département dans le cadre du Pacte « Hérault Rénov » signé avec La Domitienne et 6 autres EPCI, assure l'information, le conseil et l'orientation du public en matière de rénovation. Des permanences physiques ont lieu à cette fin chaque jeudi dans les locaux de La Domitienne. Les demandeurs peuvent également être renseignés par téléphone sur des créneaux réservés quotidiennement.

Le service habitat de La Domitienne continue à renseigner les administrés sur les autres questions que sont le logement social, le ravalement de façades et le mal logement. A ce titre, il a traité 262 demandes en 2025.

Grâce au Pacte « Hérault Rénov », La Domitienne propose à ses administrés d'être accompagnés pour la rénovation intérieure de leur logement. 28 dossiers de demande de subvention de propriétaires occupants ont été déposés en 2025 pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation du logement à l'âge ou au handicap ou des travaux lourds en cas d'habitat dégradé qui génèreront 520 142 € HT de travaux sur le territoire intercommunal. 44 865 € de subventions ont été versés par La Domitienne pour 26 logements rénovés soit un montant total de travaux de 719 117 € TTC.

Quand La Domitienne investit 1 € ce sont 16 € qui sont investis en travaux de rénovation intérieure sur le territoire.

La Domitienne agit également sur son territoire contre l'habitat indigne dans le cadre du Pacte. En 2025, 24 locataires ont signalé un logement indigne sur la plateforme « Signal Logement ». 18 ont fait l'objet de visites et 6 autres ont été clôturés pour abandon de procédure ou départ du locataire avant visite. Parmi les 18 visités, 1 est en attente d'un arrêté d'insalubrité de l'ARS et 3 ont fait l'objet d'arrêt de versement par la CAF au propriétaire de l'aide au logement dans l'attente de travaux.

Le comité local de l'habitat indigne qui rassemble la DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer), l'ARS (Agence Régionale de Santé), le département, les assistantes sociales et l'ensemble des communes de La Domitienne et l'intercommunalité s'est réuni 2 fois en 2025 pour traiter ces dossiers.

Opération façades & devantures

Grâce au dispositif d'aide à la rénovation des façades porté par La Domitienne, en 2025, 16 préconisations façades ont été effectuées et ont permis d'aboutir à la finalisation de 7 ravalements de façades avec un coût moyen de travaux de 24 464 € par chantier. Le coût global des travaux façades s'élève à 171 249 € TTC. avec une participation de La Domitienne de 43 610 €.

Quand La Domitienne investit 1 € ce sont 4€ qui sont investis en travaux de ravalement de façade sur le territoire.

La production de logements sociaux

L'activité logement social connaît une nette croissance depuis la signature de conventions de gestion en flux des logements réservataires avec 3 bailleurs sociaux. En effet, elles ont permis à La Domitienne de proposer 6 logements locatifs sociaux (du T2 au T4) en 2025 contre 2 en moyenne par an auparavant.

Pour chacun des 6 logements sociaux, le service Habitat a diffusé l'information auprès des agents de La Domitienne, des communes et des CCAS.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

18 candidatures de ménages ont ainsi été instruites (vérification des pièces et contrôle d'éligibilité) soit :

- 2 agents de La Domitienne
- 1 personne sous contrat du RLIse
- 15 personnes proposées par les CCAS des communes du territoire de La Domitienne.

Les candidatures éligibles ont ensuite été défendues lors des Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen d'Occupation des Logements (CALEOL) auprès des bailleurs sociaux ce qui a permis à 5 ménages de se voir attribuer un logement social :

- 1 pour la personne sous contrat RLIse
- 4 pour des personnes orientées par les CCAS des communes.

A noter que les 2 agents de La Domitienne n'ont malheureusement pas été retenus car l'un avait des revenus supérieurs au plafond et l'autre n'a pas répondu dans les délais.

Permis de louer

Depuis 2017, La Domitienne a délégué la « mise en œuvre et le suivi du permis de louer » à cinq communes : Cazouls-lès–Beziers, Lespignan Maraussan, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres, Le permis de louer oblige tout propriétaire d'un logement dans un périmètre défini à demander à la commune une autorisation préalable avant la mise en location de son logement. C'est un outil préventif qui permet de lutter contre le mal logement et qui permet d'orienter les propriétaires bailleurs vers le Pacte Hérault Rénov pour réhabiliter les logements du parc privé. Grâce à cet outil, 324 logements ont été visités. Par ailleurs, 319 ont donné lieu à un accord, 23 ont obtenu un accord sous réserve de travaux et 6 ont donné lieu à des refus (avec ou sans visites).

Apporter une information sur toutes les questions du logement

Dans le cadre d'un partenariat avec La Domitienne, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (l'ADIL) continue à assurer une permanence deux vendredis matin par mois au siège de La Domitienne depuis 2009. Elle a renseigné 255 demandeurs en 2025, soit 16,4% de plus qu'en 2024. Les thèmes les plus récurrents sont les rapports locatifs et les questions liées au mal logement. A noter : 258 thématiques abordées et 428 questions ont été traitées par les juristes.



Chiffres clefs

2 millions d'€
de budget
dans le PLH

262
demandes traitées
par le service habitat

324
logements contrôlés avant location

16
ravalements de façades
accompagnés

28 **dossiers déposés**
dans le cadre du **Pacte**

255
consultations de l'ADIL

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_181

Chiffres clefs

2 239
visiteurs hebdomadaires

3 916
emprunteurs

120 402
documents empruntés

17 615
réservations

623
actions culturelles

La lecture publique

LES MÉDIATHÈQUES

A travers les collections et au-delà, à travers l'offre de services, les médiathèques constituent non seulement des espaces d'enrichissement culturel, mais aussi des lieux d'accueil inconditionnel dans l'espace collectif. En 2025, le service Lecture publique confirme sa place d'acteur culturel du territoire, alliant diversité des collections, richesse de la programmation culturelle et innovation, au service d'une culture de proximité et pour tous.

Une fréquentation soutenue

Depuis 2025, le Ministère de la Culture met en place un comptage national, pendant la même semaine partout en France, afin d'obtenir un chiffre global de fréquentation des bibliothèques plus fiable que les seules inscriptions.

Sur La Domitienne, le résultat est de 2 239 entrées sur la semaine évaluée.

En 2025, le Réseau compte 3916 emprunteurs actifs, soit 13,4 % de la population qui est inscrite. Cependant, on constate une baisse de 127 adhérents par rapport à 2024. Le public demeure majoritairement jeune, avec 36 % d'inscrits ayant moins de 14 ans. Le public féminin représente quant à lui 63 % des inscrits.

En moyenne sur l'année, 31 documents sont empruntés par usager, tous supports confondus, et 10 033 documents sont empruntés par mois.

Des actions culturelles au quotidien

Le réseau a proposé 623 actions culturelles en 2025, allant des expositions aux ateliers créatifs, en passant par des spectacles et des conférences. Parmi les temps forts, la manifestation autour de l'illustration jeunesse « Dessine-moi une histoire », ainsi que le Printemps musical des médiathèques qui a permis de faire vivre la musique sous toutes ses formes et dans toutes les médiathèques. Des ateliers cuisine, menés en partenariat avec le Projet alimentaire territorial, ont également permis de sensibiliser le public à une alimentation saine et locale.

Des collections renouvelées et partagées

En 2025, malgré une hausse des coûts moyens des documents, le réseau a acquis 1 820 livres adultes, 2 003 livres jeunesse, 784 bandes dessinées, 22 livres numériques, ainsi que des vinyles, CD, DVD, jeux et périodiques. Le fonds documentaire totalise 120 310 documents, dont 3 865 mis à disposition par la Médiathèque départementale de l'Hérault.

Le service de navette, particulièrement plébiscité, permet de matérialiser les principes de mutualisation et d'optimisation de l'offre documentaire à l'échelle du territoire. En effet, ce service hebdomadaire a permis de répondre à 17 615 demandes, soit 14,6 % du total des prêts.

Evolutions et améliorations

Le Réseau a également travaillé sur plusieurs projets structurants : sécurisation du site internet, amélioration de l'accessibilité (signalétique, audit RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), développement de partenariats numériques avec le RLIse, autour des ressources culturelles et de l'intelligence artificielle. Dans le cadre du Schéma de développement de la lecture publique, un diagnostic territorial a été réalisé en vue de développer le plan d'actions futur.

Confronté à des défis démographiques, une baisse des pratiques de lecture et une concurrence des écrans, le Réseau est en constante mutation, résolument tourné vers l'innovation et l'inclusion.

Perspectives 2026

En 2026, le service Lecture publique doit achever et adopter son Schéma de développement de la lecture publique. Posant le cadre stratégique et les ambitions sociales et culturelles attendues pour le Réseau Médiathèques & Ludothèque en Domitienne, il a vocation à formaliser, à travers un diagnostic partagé et des orientations identifiées, notre politique pour la lecture publique sur la prochaine mandature.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

En 2025, la ludothèque intercommunale continue de proposer ses services sur place et en itinérance sur tout le territoire, afin de faire connaître la culture ludique au plus grand nombre. Educatif, facteur de lien social et intergénérationnel, le jeu est un pilier de l'épanouissement culturel local, accessible à tous et qui transforme chaque rencontre en un moment de partage et de découverte.

Près de 4 000 jeux prêtés dans l'année

Le service de prêt de jeux de société continue de progresser puisque 3 980 jeux ont été empruntés en 2025. Ce sont 268 prêts de plus qu'en 2024. La ludothèque connaît une progression de 50% de son volume de prêt depuis 2022. Cela représente en moyenne 332 jeux empruntés tous les mois, soit près de 83 jeux par semaines. Le taux de rotation de la ludothèque est élevé puisqu'il atteint 2,91. Ce qui signifie que chaque jeu est passé, en moyenne, 3 fois entre les mains des usagers cette année.

Un fonds de jeu riche et varié

Chaque année, la ludothèque s'efforce d'acquérir des jeux pour apporter à chaque public et à chaque type de joueurs le meilleur choix de jeux possible. 1 366 jeux remplissaient les rayons de la ludothèque en 2025. Des jeux pour chaque catégorie d'âge (tout-petits, enfants, adolescents, adultes et séniors), avec des thématiques et des mécaniques de jeux variées.

Près de 5 500 visiteurs se sont deplacés pour jouer

5 482 personnes ont profité des services proposés par la ludothèque. Ce chiffre inclut les visites sur place, les animations en itinérance dans les médiathèques, les animations scolaires ainsi que les animations estivales en extérieur. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2024. En effet, à partir du mois de janvier, jusqu'au mois de juin, les animations itinérantes ont dû être annulées en raison d'une réduction d'effectifs durant cette période. L'ouverture sur place a été priorisée.

Des horaires pour permettre à tous de jouer

La ludothèque a proposé en 2025, 19,5 heures d'ouverture par semaine sur place, ainsi que 16,5 heures d'ouverture par semaine en itinérance (médiathèques, scolaires, centres de loisirs etc.)

Au total, cela représente 1 005 heures d'ouverture dans l'année. Les services de la ludothèque sont proposés du mardi au samedi.



Un évènement phare : la fête du jeu en Domitienne

Créée en 2023, la Fête du Jeu en Domitienne attire chaque année plus d'un millier de personnes du territoire mais également des territoires voisins. Durant toute la journée, avec l'aide d'une dizaine de bénévoles, la culture ludique est mise en lumière par la présentation et l'animation d'une centaine de jeux de société modernes, la mise en place d'un parcours moteur et sensoriel pour les plus petits, d'un espace jeux vidéo et toujours clôturée par un spectacle proposé par le service culture de La Domitienne. Le projet, créé en transversalité avec différents services de La Domitienne, est devenu un événement incontournable du

Perspectives 2026

- Travailler toujours plus en lien avec les écoles du territoire afin de présenter l'univers ludique à un maximum d'enfants, les familiariser au réseau des médiathèques et ses atouts.
- Organiser la cinquième édition de la Fête du Jeu en Domitienne.

Chiffres clefs

3 980
prêts de jeux de société

1 423
jeux dans le fonds

5 482
visiteurs (sur place et en itinérance)

1 005
heures d'ouverture dans l'année (sur place et en itinérance)

+ 1 400
visiteurs à la Fête du jeu en Domitienne

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Chiffres clefs

Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne

3 000
personnes

20
spectacles et animations culturelles

11 concerts

2 animations musicales

1 spectacle de chorégraphie pyrotechnique

1 rencontre littéraire et musicale

2 contes

1 conférence

2 balades « Nature »

La Culture

FESTIVAL INVITATIONS PATRIMOINES EN DOMITIENNE

Une programmation amplement plébiscitée pour sa qualité et sa diversité par un public enthousiaste qui, dans l'enquête de satisfaction de 2025, souligne la gratuité, la qualité de la majorité des sites ou encore le sentiment de bienveillance et de proximité. Selon l'enquête les axes d'améliorations sont le stationnement, la signalétique et le fléchage des sites.



Les concerts les plus appréciés : Sarah MacCoy, Les Anes de Palinkov, Balu et Borumba et Nina Attal avec des styles Soul/Blues, Musique de l'Est, Rumba, Rock. Cette diversité de styles ressort donc comme une force.



Maillage territorial

14 partenaires culturels locaux et le musée de l'oppidum d'Ensérune

33 entreprises locales ou biterroises dont 10 Food trucks, l'Atelier cuisine la CIMADE, 6 bars à vins et 1 bar à bière.

3 nouveaux lieux investis : les granges Saint-Paul à Lespignan, l'esplanade de la gare à Cazouls-lès-Béziers, la place Emile Barthe à Nissan-Lez-Ensérune
Et retour sur des lieux très rarement mis en lumière : Domaine Bergé de Sainte-Rose à Vendres, Domaine Castan à Cazouls-lès-Béziers.



Une équipe dédiée au Festival

- 3 permanents (Service culture et Office de Tourisme
- 3 saisonniers (1 mois)
- 1 régisseur (prestation de service)
- 5 techniciens son et lumière intermittents

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

SAISON CULTURELLE

Nos statistiques de fréquentation confirment un public de proximité immédiate à 97 % dont 67 % La Domitienne, 22 % Agglomération Béziers Méditerranée, 6 % Sud Hérault, 5 % Agglomération du Grand Narbonne.



Des actions interservices : deux spectacles en clôture de la journée Fête du jeu avec concert rock de Cartoon Machine, et de la journée illustration jeunesse « Dessine-moi une histoire », avec du cirque d'objets « Bâteau » ; un concert de rue à la Capitainerie du port du Chichoulet ; un One Man Show humoristique pour sensibiliser au handicap dans le cadre de la marche pour la vue et une derniere représentation artistique pour terminer la Saison pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, avec 2 associations locales.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Découverte du Spectacle Vivant

80 notes pour un tour du Monde - 3 représentations pour 507 élèves de CM2

Ciné-Concert - 9 écoles - 19 classes - 9 bus affrétés

Bâteau - 4 séances pour 402 GS Maternelle

Cirque d'Objets - 9 écoles - 18 classes - 11 bus affrétés





Ateliers théâtre après les visites à Ensérune

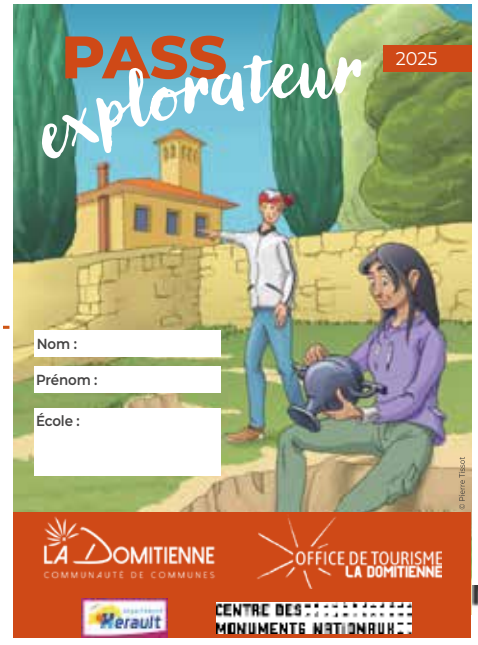
2 représentations par les élèves de CM1-CM2 de Montady et Colombiers

20 ateliers de 2 heures par classe.

Découverte du Patrimoine

Le site et musée archéologique d'Ensérune a accueilli 453 élèves de 8 écoles. Ce sont 18 classes de CM1, qui ont bénéficié de 15 présentations du site en classe et de 18 ateliers au cours de 18 visites sur site.

Un PASS EXPLORATEUR a été remis à chacun des 453 enfants invités à visiter l'exposition « Le temps des pionniers » au musée d'Ensérune. Ce document leur permet de revenir visiter le site avec deux adultes, gratuitement, pour approfondir leur connaissance des premiers habitants de ce haut lieu archéologique et emblématique de notre territoire.



Chiffres clefs

48 760 €
de dépenses (hors charges de personnel)

11
spectacles :

6
concerts musicaux

2
pièces de théâtre

1
cirque d'objet

1
spectacle circassien de rue

1
ciné concert

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_185

Enfance & parentalité

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE a développé des « Points Infos Familles » (PIF) itinérants qui consistent, durant des permanences mensuelles effectuées sur des communes de La Domitienne, à recenser les demandes d'accueil de toutes les familles du territoire, pour un mode d'accueil collectif en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ou individuel chez les assistants maternels et à élaborer un suivi des demandes jusqu'à ce que la solution d'accueil soit trouvée.

Une mission d'information et d'accompagnement des familles

Le RPE a réalisé 42 PIF itinérants sur lesquels 29 familles ont été rencontrées.

Au cours de ces PIF, Le RPE informe aussi sur les prestations auxquelles les familles peuvent prétendre et les modalités d'accès aux accueils.

D'ailleurs, fin 2025, on recence 104 assistants maternels en exercice pour 383 places d'accueil effectives, soit une diminution de 22 professionnels et 63 places d'accueil individuel par rapport à 2024.

Le RPE poursuit également, ses accompagnements des parents dans leur rôle d'employeur et leurs démarches administratives (les déclarations URSSAF-PAJEMPLOI, l'utilisation des outils de calcul etc.)

En 2025, ce sont 516 accueils dénombrés (301 par téléphone, 213 par RDV et 2 RDV en Visio) qui concernent 240 familles différentes, soit 114 accueils supplémentaires cette année (+29 accueil physiques/PIF).



Une mission d'information et d'Accompagnement des professionnels

Pour les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile), le RPE apporte aussi des informations relatives à la règlementation en vigueur.

Les professionnels privilégient toujours les appels téléphoniques directement au RPE plutôt que les RDV physiques : 15 accueils, 207 appels soit 80% appels supplémentaires en 2025.

Pour ces professionnels, le RPE planifie des animations tout au long de l'année :

- 71 ateliers d'éveil avec un total de 1 460 participants (377 participations d'assistants maternels et 1 075 enfants) ; 8 ateliers spécifiques avec notamment un intervenant « médiateur animal » venu avec ses poules, ses lapins et cochons-dinde, des visites au musée de Sérignan et des piques-niques en plein air pour fêter l'arrivée de l'été
- 39 animations « Voyage autour du livre » (ouvertes à tous publics : professionnels de la petite enfance, familles, etc) dans les 8 médiathèques. Ces animations ont permis d'aller à la rencontre d'assistants maternels, de 54 familles et de 505 enfants).

Le RPE organise aussi :

- 8 séances de groupe d'analyse des pratique suivies par 17 assistantes maternelles participantes différentes
- Des formations au plus près des professionnels : 34 assistants maternels ont suivi des formations en 2025, soit 13 professionnels de plus (dont 11 sont des formations suivies à distance).

Chiffres clefs

Information et accompagnement des familles

42 points famille itinérants

29 familles rencontrées lors des Points Infos Familles

516 accueils de familles

104 assistants maternels en exercice

Accompagnement des professionnels

71 ateliers d'éveil

34 assistants maternels formés, soit +13 en un an

39 animations « Voyage autour du livre »

8 groupes d'analyse des pratiques

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) est un espace convivial et gratuit où les jeunes enfants, de 0 à 6 ans, peuvent être accueillis avec leur parent ou un adulte référent. Il permet aux familles de se rencontrer, échanger et partager un moment avec leur enfant, dans un cadre bienveillant et sans inscription. Les professionnels présents sont là pour écouter, accompagner et répondre aux questions des parents, sans jugement. Le LAEP favorise ainsi la socialisation des enfants et le lien entre parents et enfants.



Le nombre d'accompagnants a baissé : 1 345 participants en 2024 à 1 071 en 2025 avec une baisse du nombre de venues des papas (157 en 2024 contre 111 en 2025) et des mamans (1 060 en 2024 contre 872 en 2025).
Toutefois, la fréquentation des accompagnants distincts est quasi identique à l'année précédente (43 papas en 2025 / 48 enregistrés en 2024 et 158 mamans comptabilisées en 2025 au lieu de 148 en 2024).

Il est donc possible de conclure que la fréquentation est moins régulière par les familles et plus ponctuelle.

Le nombre total d'enfants présents en 2025

1 110 contre 1 344 en 2024. Toutefois, cela concernait 183 enfants différents en 2024 (dont 13 enfants nés en 2024) alors qu'en 2025, on comptabilise 249 enfants différents (dont 7 nés en 2025).

Ce constat concrétise une fréquentation toujours élevée.

On enregistre également, moins de bébés sur le LAEP, peut-être due à la baisse de la natalité constatée sur le territoire intercommunal et national.

164 familles (soit 10 familles de plus qu'en 2024) dont 112 résidentes de La Domitienne (39 dénombrées sur la commune de Nissan-Lez-Ensérune) lieu d'implantation.

Le 18 octobre 2025, le service Enfance & Parentalité a organisé sa seconde fête des parents et des enfants sur la thématique « Tout un art ».

Cette journée, pour les enfants de 0 à 12 ans et leurs familles, s'est rythmée autour de diverses propositions, telles que :

- cinq séances d'initiation aux arts du cirque en duo parent-enfant avec l'association Lumin&sens ;
- une initiation au judo avec l'association Arts Martiaux Montady, sur la matinée ;
- quatre animations « voyages autour de comptines » inspirées des séances mensuelles proposées en médiathèque par le RPE.

Un libre accès gratuit de 10h à 16h45 à :

- des sculptures sonores par la compagnie Philémoi
- un espace graphisme avec différents supports et matériaux
- espace sensoriel avec des dalles faites main
- espace jeu gonflable
- espace jeux en bois mis à disposition par la ludothèque
- un espace restauration.



Chiffres clefs

249 enfants accueillis

164 familles fréquentent le LAEP, soit +10 familles en un an

43 papas

158 mamans

10 jours d'ouverture supplémentaires par rapport à 2024

Fête des parents et des enfants

198 participants

5 séances d'initiation aux arts du cirque

4 animations « Voyages autour de comptines »

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_187

Action sociale

Chiffres clefs

592
personnes accompagnées par des avocats et juristes

+ 1 700 élèves sensibilisés à la médiation scolaire depuis 2016

794
jeunes en contact avec la MLI

208 nouveaux jeunes accueillis

534 jeunes accompagnés

58 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une situation concrète : emploi, alternance, formation, volontariat, scolarité...

29
inscrits au GIHP

32 161 km
parcourus

1 351
missions réalisées

Accès à la médiation et aux droits

En 2025, l'activité poursuit sa progression. Le nombre de requérants augmente chaque année. 790 en 2023, 825 en 2024 et 837 en 2025,. 53 personnes ont été orientées vers le pôle médiation pour un suivi spécifique. Enfin, après une analyse de leur demande dès l'accueil téléphonique, 192 personnes ont fait l'objet d'une réorientation vers les conciliateurs de secteur, les services de l'emploi et d'autres dispositifs adaptés à leur situation.

La Médiation Scolaire par les Pairs constitue un axe fort du partenariat entre La Domitienne et l'association René Cassin. En partenariat avec la commune de Maraussan, l'action se poursuit durant les temps périscolaires au sein des accueils de loisirs périscolaire (ALP) et sans hébergement (ALSH) communaux.

Bien-être des aînés

2025 marque la dernière année du partenariat entre La Domitienne et l'association Partage, dissoute au 31 décembre. Les actions en faveur des séniors se sont néanmoins poursuivies avec les Activités Physiques Adaptées à Montady et Lespignan, les ateliers bien-être à Cazouls-lès-Béziers et Vendres, les ateliers mémoire à Colombiers, Lespignan et Cazouls-lès-Béziers, ainsi que les séances de sophrologie à Vendres. Pour la première fois, le dispositif d'accompagnement des proches aidants a également été proposé à Colombiers et Nissan-Lez-Enserune, après une première expérimentation à Cazouls-lès-Béziers en 2024. Participation financière de La Domitienne : 6 737 € + Partage 11 057 = 17 794€.



L'accessibilité pour tous

CIA **-** La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) s'est réunie le 3 juillet 2025, le rapport annuel 2024 a été approuvé. Sur le renouvellement de la marque « Destinations pour Tous – Canal du midi, garrigue et paysages, de Colombiers à Lespignan » le rapport souligne les actions engagées et les projets, comme l'évaluation de structures touristiques ou l'audit d'accessibilité numérique pour les médiathèques réalisé fin 2025.

Travaux d'adaptation **-** Dans le cadre de la politique Habitat, les travaux d'adaptation ont concerné 12 logements : essentiellement des adaptations de salle de bain (transformation de baignoire en douche) et de monte escaliers.

Partenariat avec le GIHP - Le nombre d'adhésions et l'activité sont en baisse.
La Commission d'arrondissement d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de Béziers a enregistré 31 dossiers sur le territoire.

Partenariat avec ACCEO - Ce service public téléphonique d'accessibilité auditive conclu pour trois ans, est arrivé à son terme en avril 2025. Si son utilisation reste limitée, ce dispositif répond à un besoin des personnes en situation de handicap auditif. La Domitienne poursuit donc sa promotion, notamment à travers la formation des agents communaux.

Actions en faveur de l'emploi des jeunes de 16 à 26 ans

Partenariat avec la Mission Locale d'Insertion (MLI)

Les jeunes de La Domitienne représentent 11 % du public accompagné par la MLI, une part stable par rapport à 2024.

Partenariat avec le RLIse - La Domitienne a soutenu 17 stages BAFA BASE stages PERF, pour un montant total de 2 055 € d'aides.

Challenge d'éducation routière - la 12e édition, organisée à Maraussan, a réuni une quarantaine d'élèves de CM1 issus de 7 communes. L'école de Vendres a remporté le trophée Michel Bozzarelli, récompensant la meilleure équipe, remis par Michel Bozzarelli lui-même.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Pôle Environnement et Développement durable

Le pôle Environnement et Développement Durable pilote la gestion des déchets ménagers et assimilés, la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, le balayage mécanique, l'eau potable et l'assainissement, la Gemapi et l'animation des zones Natura 2000. Fin 2025, ce pôle regroupe 62 agents.



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Chiffres clefs

1 511 416 m³
d'eaux usées facturés

1 602 008 m³
d'eau potable facturés

211,62 km
de réseau d'**eau potable**

Le cycle de l'eau

On distingue deux cycles de l'eau : le Grand cycle, celui qui existe sur Terre depuis des milliards d'années, et le Petit cycle, qui correspond à l'utilisation de l'eau par l'Homme : captage, traitement, distribution, consommation, assainissement...

GRAND CYCLE DE L'EAU

La Domitienne intervient depuis le 1er janvier 2018 sur le grand cycle de l'eau au titre de la compétente GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) qui comporte 4 missions :

- aménagement des bassins versants ;
- entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- défense contre les inondations et contre la mer ;
- protection et restauration des zones humides.



Deux bassins versants sur le territoire : Orb et Aude

Le territoire de La Domitienne est concerné par 2 bassins :

Le bassin versant de l'Orb et du Libron. La Communauté de communes adhère au syndicat mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) à qui elle a délégué une partie de la compétence GEMAPI.

La saison 2024-2025 aura permis l'entretien de l'Orb rive droite sur le territoire de la commune de Cazouls-lès-Béziers (méandre de Savignac et Orb de Mus au Pont Gaston Doumergue). Les travaux ont consisté à traiter les atterrissements sur ces secteurs. La rive gauche a été prise en charge par la communauté de communes des Avant-Monts (commune de Murviel-lès-Béziers). Le ruisseau de Rouvignac (Maraussan) et la totalité du Rounel sur Cazouls-lès-Béziers ont été nettoyés (enlèvement des arbres morts, maintien de la capacité hydraulique d'écoulement).

La saison 2025-2026 permettra de poursuivre l'opération d'envergure sur l'Orb du Pont Gaston Doumergue jusqu'à Maraussan. Le Merdansson sur Maraussan et le Lirou sur Maureilhan seront également traités.

Le delta de l'Aude : La Domitienne adhère su syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) à qui elle a transféré la compétence GEMAPI.

Particularité du fleuve AUDE

La compétence GEMAPI liée au fleuve Aude dans sa partie domaniale était détenue par les sept EPCI à fiscalité propre territorialement concernés qui sont :

- Pour l'Hérault : les communautés de communes La Domitienne et du Minervois au Caroux ;
- Pour l'Aude : les Communautés d'agglomération Carcassonne-Agglo et Le Grand Narbonne, les Communautés de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, du Limouxin, des Pyrénées Audoises.

Des réunions de travail à l'initiative du Préfet de l'Aude ont conclu de l'intérêt d'une prise de compétence « gestion de la partie domaniale du fleuve Aude » par l'Etablissement Public Territorial de Bassin SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) auquel adhèrent les syndicats de rivière du bassin versant de l'Aude. Ainsi La Domitienne adhère au SMMAR depuis fin 2025 et ce dernier détient la compétence « gestion de la partie domaniale du fleuve Aude » depuis le 1er janvier 2026.

Financement de la compétence GEMAPI

A l'instar de l'immense majorité des intercommunalités de France, le Conseil communautaire de La Domitienne a décidé de créer une taxe GEMAPI. Celle-ci est collectée depuis 2018. En 2025, elle représentait 302 000€.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

PETIT CYCLE DE L'EAU

Les communes de Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres ont transféré leurs compétences eau potable et assainissement collectif à La Domitienne au 1er janvier 2018.

Dans ce cadre, les contrats de délégation de service public eau et assainissement des communes (14 au total) avec la société SUEZ EAU France ont été transférés à La Domitienne. La majorité d'entre eux arrivent à échéance au 1er trimestre 2026, il a donc fallu mener en 2025 :

- l'atterrissage juridique et financier des contrats arrivant à échéance en 2026,
- l'organisation des nouvelles modalités de gestion des services publics eau potable et assainissement pour 2026.

Après analyse, la Communauté de communes a opté en avril 2025 pour la délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Cette délégation prendra la forme d'une concession par voie d'affermage, sur la base d'un contrat multiservices (c'est-à-dire un contrat unique qui régira à la fois les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'ensemble du périmètre concédé) d'une durée de 10 ans.

Travaux



- **Lespignan,** renouvellement des tampons de regards et bouches à clés secteur rue des Cèdres (réalisé 2e trimestre).

Montant total des travaux : 6 100€ HT.

- **Maraussan**, rue Alphonse Granier et Chemin du Stade : renouvellement du réseau d'assainissement et renforcement du réseau de distribution d'eau potable. (Réalisé au 2e trimestre).

Montant total des travaux : 258 555€ HT

Assainissement : 112 400€ HT

Eau potable : 146 155€ HT

- **Colombiers**, avenue de Béziers : renouvellement du réseau d'assainissement collectif (réalisé au 1er trimestre).

Montant total de 262 530 € HT.

- **Nissan-Lez-Ensérune,** rue Claude PAPI et Place du Marché : renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (réalisés au 1er trimestre).

Montant des travaux : 63 000€ HT

- **Maureilhan,** rue de l'Egalité : renouvellement de la canalisation d'assainissement collectif (réalisé au 1er trimestre).

Montant des travaux : 30 400€ HT

- **Montady,** renouvellement de la canalisation d'assainissement collectif en amiante ciment fixée en encorbellement rive droite du ruisseau de Saint Paul (réalisé au 3e trimestre).

Montant des travaux : 118 000€ HT

- **Vendres,** rue Trencavel : renouvellement du réseau d'assainissement collectif et du réseau de distribution d'eau potable.

Montant total des travaux : 58 060€ HT

Assainissement : 34 260€ HT

Eau potable : 23 800€ HT.

Perspectives 2026

- Attribution et mise en œuvre du nouveau contrat de délégation de service public pour les services eau potable et assainissement collectif
- Étude du financement du Plan Pluri annuel d'Investissements.

Chiffres clefs

239 055 € HT
de travaux **en eau potable**
et
557 590 € HT
de travaux
en **assainissement**

184,90 km
de réseau
d'**assainissement**

211,62 km
de réseau **d'eau potable**

1 602 008 m³
d'eau potable facturés

100%
des rejets de STEP
(station d'épuration)
sont conformes

100%
de conformité
micro – biologiques et physico – chimique de l'eau du robinet

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_184-1

Chiffres clefs

19 858 tonnes
de **déchets produits**

694 kg/an/hab
de **déchets produits**

263 kg/an/hab
d'**ordures ménagères**

336 kg/an/hab
de déchets apportés
en déchèterie

18
composteurs partagés
déployés sur le territoire



Les déchets et la propreté

Faire des biodéchets une ressource

Notre poubelle d'ordures ménagères est composée de + 1/3 de déchets putrescibles. Ce sont des déchets de gaspillage alimentaire (58,2 kg/hab/an de produits non consommés avec et sans emballage) et des restes de cuisine non consommables (39,6 kg/hab/an).

Par ailleurs, 2 354 tonnes de déchets verts ont été apportés en déchèterie en 2025.

Le service Déchets et Propreté a donc mené des actions pour valoriser in situ ces biodéchets alimentaires et déchets verts, et ainsi réduire notre production globale de déchets.

Installation de composteurs partagés



Pour répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets, le service Déchets et Propreté a déployé, en 2025, 18 composteurs partagés, principalement dans les centres-villes des 8 communes. Ainsi, les habitants peuvent réduire leur poubelle d'ordures ménagères et valoriser leurs biodéchets alimentaires en compost. Les habitants qui font la demande d'utilisation de cet équipement collectif se voient dotés d'un kit composé d'un bioseau de 7 litres et de quelques sacs kraft pour collecter et apporter leurs déchets de cuisine et de table. Les composteurs partagés sont gérés quotidiennement par les ambassadeurs de La Domitienne.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Mise à disposition de composteurs et lombricomposteurs individuels à tarif préférentiel

En 2025, 95 composteurs individuels ont été distribués à un tarif préférentiel de 10 € à des habitants disposant d'une résidence avec jardin. Ainsi, les administrés qui en ont fait la demande ont reçu le composteur et une formation sur les consignes de tri des biodéchets par les ambassadeurs.

Prêt de broyeur : un service aux particuliers et aux équipes techniques communales



44 prêts de broyeurs (thermiques et électriques) ont été réalisés en 2025 aux habitants et aux services techniques des communes. Ainsi 184 tonnes de déchets verts ont pu être valorisées sur place pour faire du broyat servant au compostage ou en paillage des jardins et espaces verts.

Réorganisation du schéma de collecte

Pour optimiser et maitriser les coûts du service, 2 leviers d'amélioration ont été décidés par les élus communautaires qui seront déployés dans les mois et années à venir :

- réduire la fréquence de collecte des Ordures Ménagères pour les secteurs en porte à porte (1 seul passage hebdomadaire au lieu de 2 actuellement),
- et collecter le papier uniquement en point d'apport volontaire au regard de la très forte baisse de la quantité collectée.

Un travail de refonte des circuits de collecte, préalable à la mise en œuvre, a démarré.

En parallèle, en vue d'améliorer la qualité du service apporté à l'usager, et dans une perspective d'application éventuelle d'une tarification incitative, des capteurs ont été installés sur les véhicules de collecte pour identifier les bacs collectés, et des équipements ont été placés sur les autres véhicules du service pour avoir en temps réel l'activité de chacun des services. Des logiciels métiers sont en cours de paramétrage pour disposer des éléments de terrain et établir un suivi.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public

Pour obtenir toutes les informations sur les déchets, vous pouvez consulter le « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».
Il vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet.
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service.

Perspectives 2026

- Après concertation avec les communes sur leur implantation, le déploiement de nouvelles aires de compostage partagé va continuer sur le territoire, et des bacs de maturation supplémentaires seront installés sur les sites les plus fréquentés.
- Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDMA) va être révisé pour fixer de nouveaux objectifs en matière de réduction des déchets et définir les actions à prioriser pour les atteindre.
- La construction des nouveaux circuits de collecte va se poursuivre, et les modalités organisationnelles des 2 leviers d'optimisation vont être définies pour une mise en œuvre opérationnelle en janvier 2027.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_183

Chiffres clefs

460
élèves de primaire
et **180** **élèves de seconde**
sensibilisés

+ 200
participants
aux animations nature

3
zones de protection
pour les gravelots à collier interrompu balisées sur les plages de Vendres et Fleury

2
opérations de police inter-services sur le site Collines d'Ensérune



Gestion des sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral

Depuis le 1er janvier 2018, La Domitienne est en charge de la gestion de 3 sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral : la Basse plaine de l'Aude, les Collines d'Ensérune et la Mare du plateau de Vendres. Les trois agents du service veillent à la préservation de la biodiversité au sein de ces espaces naturels tout en conciliant avec les enjeux socio-économiques, à travers un panel d'actions comme la gestion de la fréquentation, les suivis écologiques, ou encore la sensibilisation du public.

La sensibilisation du public : connaitre pour mieux protéger

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont fondamentales pour une prise de conscience des enjeux écologiques du territoire. En comprenant les relations qui nous lient à notre environnement et en s'émerveillant de la nature qui nous entoure, nous adoptons naturellement des pratiques plus responsables. Ceci s'applique à toutes et à tous : aux habitants, aux visiteurs, et, plus généralement, aux acteurs du territoire. Une meilleure appropriation des enjeux est indispensable pour une meilleure préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et une implication du public dans la conservation.

En 2025, les actions de sensibilisation à la biodiversité ont à nouveau pris plusieurs formes afin de toucher un maximum de publics différents. Ainsi, les animations thématiques (insectes, oiseaux, roselière, laisses de mer, etc.) ont permis de faire découvrir la biodiversité locale à un public familial. Différents projets ont également été portés à destination des scolaires : ateliers sur la biodiversité dans les écoles pendant la fête de la transhumance à Nissan-Lez-Ensérune et Colombiers, appui à l'animation d'une Aire terrestre éducative avec une classe de Vendres, 5 classes ont bénéficié des animations biodiversité dans le cadre du « passeport vert », animations sur la biodiversité littorale pendant les journées d'intégration des secondes du lycée Marc Bloch, etc.

Pour compléter ces animations, le service a élaboré en 2025, en collaboration avec une illustratrice et une agence de communication, deux livrets pour découvrir la biodiversité des sites Natura 2000. Avec une version à destination des adultes et une pour les enfants sous format livret jeux, ces documents permettent de mettre en lumière la biodiversité de notre territoire. Il sera diffusé lors des animations natures organisées par le service et mis à disposition dans différents lieux (Office du Tourisme, Hôtel de Communauté, etc.)

RECU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18



Quand la nature s'invite dans nos bâtis et nos villages



En 2025, le service Espaces naturels a mandaté le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon (GCLR) pour réaliser une étude sur les chauves-souris dans les sites Natura 2000 afin d'améliorer les connaissances sur leur utilisation des espaces naturels et rechercher de nouvelles colonies de reproduction dans les gîtes anthropiques (= dans le bâti).

Si les espaces naturels sont les terrains de chasse favoris de ces reines de la nuit, la plupart des espèces présentes sur le territoire gîtent dans du bâti. Ainsi, dans le cadre de cette étude une enquête auprès des habitants a été lancée afin d'avoir des informations sur de potentielles colonies dans les bâtiments et villages. Un week-end bénévole a également été organisé par l'association pour effectuer du porte à porte et des prospections terrains à la recherche de nouveaux gîtes. Au total 7 gîtes ont été découverts dans le cadre de cette étude. Les propriétaires de ces bâtiments ont été informés et sensibilisés quant à leur présence.

En parallèle, les inventaires acoustiques via la pose d'enregistreurs ultra-son dans les milieux naturels ont permis d'identifier les espèces présentes et les zones de transit. 17 espèces de chiroptères y ont été détectées et trouvent leur ressource alimentaire dans la diversité de milieux naturels.

Au-delà des chiroptères, d'autres espèces animales fréquentent les bâtis du tissu urbain pour se reproduire et exploitent les milieux naturels des sites Natura 2000 pour chasser et se nourrir. C'est le cas des hirondelles et des martinets, bien connus dans nos villages, ou encore de l'emblématique Faucon crécerellette, petit rapace migrateur rare et protégé, nichant également dans les zones urbaines du territoire. En 2025, la commune de Lespignan a abrité pas moins de 175 couples nicheurs comptabilisés par la Ligue de Protection des Oiseaux dans le cadre du Plan national d'action, soit la plus grosse colonie à l'échelle du département pour cette année record.

Perspectives 2026

- Étude sur l'état de conservation des prés salés et des fourrés halophiles (organismes qui s'accommodent ou a besoin de fortes concentrations en sel dans son milieu pour vivre), deux habitats naturels emblématiques de la Basse plaine de l'Aude
- Évaluation approfondie de l'évolution des roselières et des populations d'oiseaux paludicoles (stage de 6 mois en Master 2)
- Finalisation de l'étude sur le fonctionnement hydrologique et la gestion de l'étang de Vendres
- Poursuite des actions d'aménagement et de gestion de la fréquentation ainsi que de la sensibilisation du public
- Travaux de restauration du fonctionnement hydraulique et des écosystèmes

Poursuite des actions de gestion courante, de suivis écologiques et de concertation.

Chiffres clefs

17
espèces de chiroptères
fréquentant les sites Natura 2000

18
réponses à l'enquête
sur les chauves-souris

+ 400h
de suivis écologiques
par les 3 agents du service

14
conventions d'usage
sur les terrains du Conservatoire du littoral pour une conciliation des enjeux

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

L'annuaire



REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

Hôtel de communauté
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
courrier@ladomitienne.com
04 67 90 40 90

Relais Petite Enfance
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
rpe@ladomitienne.com
04 67 90 40 92

Déchèteries de Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune
Lieu-dit La Plaine - 34370 CAZOULS-LÈS-BÉZIERS
Lieu-dit Les Lièvres - 34440 NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE
04 67 90 40 90

Maison de l'Économie
ZA Via Europa, 1 rue de Barcelone - 34350 VENDRES
maisondeleconomie@ladomitienne.com
04 67 09 75 29

Capitainerie du Port du Chichoulet
34350 VENDRES
capitainerie@ladomitienne.com
04 67 32 26 05

Office de Tourisme La Domitienne
tourisme@ladomitienne.com
04 67 32 88 77

La Maison du Malpas Route de l'Oppidum - 34440 COLOMBIERS
La Cave du Château Impasse du Canal - 34440 COLOMBIERS
Le Bureau d'Informations Touristique Vendres Chemin des Montilles - 34350 VENDRES

Permanences Façades et Devantures des locaux d'activités
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
04 67 49 97 32

Programme d'Intérêt Général Départemental Hérault'rénov
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
Place Jean Povéda - 34710 LESPIGNAN
Sur rendez-vous 04 67 10 73 36

ADIL de l'Hérault
1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN
Sans rendez-vous
www.adil34.org/

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18

LA DOMITIENNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.ladomitienne.com

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-034-243400488-20260922-DELIB_26_18